

JANVIER
1975
N° 141

LUMIERES DANS LA NUIT

18° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **ÉVIDENCES DU PHÉNOMÈNE
UFO** (p. 3)

■ **NOMBREUSES ENQUÊTES A
TRAVERS LA FRANCE** (p. 7 à 25)

■ **CI-DESSUS: ENQUETE EN
BIGORRE** (p. 12)

■ **LE PHÉNOMÈNE OVNI EST-IL
INDÉPENDANT DE L'HOMME ?**
(COURRIER p. 18)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : EVIDENCES DU PHENOMENE UFO.
PAGE 4 : NOUVELLES DE L'ETRANGER.
PAGE 7 : ENQUETE SUR UNE OBSERVATION A BASSERCLES (40).
PAGE 9 : ENQUETES DE M. GAYRAL EN HAUTE-GARONNE.
PAGE 10 : DELEGATION DE BORDEAUX
PAGE 11 : ENQUETE A GIEN (Loiret).
PAGE 12 : COURRIER.
PAGE 13 : DANS L'ALLIER ET LE LOIRET.
PAGE 15 : QUASI-ATTERRISSAGE A NIERGNIES (Nord).
PAGE 16 : QUASI-ATTERRISSAGE DE 3 OVNI EN PLEIN JOUR A ENGLEFONTAINE (Nord).
PAGE 17 : ENQUETE A SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine).
PAGE 18 : ENQUETE EN BIGORRE - COMMUNIQUES.
PAGE 19 : A SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) le 9-4-74.
PAGE 20 : OBSERVATION A NODS (Doubs).
PAGE 22 : ENQUETES DIVERSES ET OBSERVATIONS DE NOS LECTEURS.
PAGE 25 : INFORMATION DE PRESSE.
PAGE 26 : UN NOUVEAU CATALOGUE : LES EFFETS DES MOC SUR LES ANIMAUX, OISEAUX ET CREATURES PLUS PETITES.
PAGE 27 : COURRIER RESUFO.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

“LUMIERES DANS LA NUIT”
*présente à tous ses lecteurs, collaborateurs
et amis,
ses meilleurs vœux pour 1975*

Evidences du phénomène UFO

1° — Il est assuré que le phénomène existe depuis des temps immémoriaux et si une recrudescence peut paraître s'amorcer il faut tenir compte que les processus d'informations s'accélèrent aussi très rapidement. Ainsi, par exemple : il a été recensé et diffusé pour l'année 1967, 4 894 déterminations d'épicentres de séismes. A ma connaissance nous n'en avons pas de connus, datés, avant Jésus-Christ. Il ne faudrait pas en déduire qu'il n'y en avait pas pour autant. Le monde où circulait l'information était bien restreint, elle se faisait oralement ou par courriers spéciaux assez rares. On ne connaissait pas l'Amérique, ni la Chine, et tant d'autres pays. Aucune tradition n'évoque le volcanisme de l'Auvergne, pourtant récent d'après les spécialistes... En déduire que rien ne se passait autrefois, ou moins qu'aujourd'hui, serait semble-t-il une erreur.

2° — Les enseignements des années 1973-74, et des autres, montrent qu'en dehors des vagues le phénomène est permanent, ainsi qu'en font état et les observations, et les équipes, de plus en plus nombreuses, qui font des veillées de nuit.

3° — Le phénomène, ou une catégorie du phénomène, est naturellement invisible à nos yeux. Il se manifeste par une matérialisation et une dématérialisation. Il n'y a pas d'autres explications à l'apparition subite de traces ressemblant à des pas, et à leur disparition. On sait aussi que, la nuit, si la luminosité du phénomène disparaît, celui-ci devient invisible.

4° — Il y a une vérité qu'il est bon de rappeler, à savoir que le nombre d'observations recensées est en fonction directe du degré d'intéressement de la masse, et à la propension des témoins à se faire connaître.

5° — Il est bon également de souligner que les moyens d'information : presse, radio, revues spécialisées, etc. ont une action sur la sensibilisation de la masse, et incitent les témoins à faire part de leur propre expérience. Leur rôle n'est pas négligeable dans l'accélération des informations, notamment au moment des « vagues », et on peut se demander si dans ces périodes, se superposant à la « vague », ne nous parvient pas plus d'informations que dans la période calme, le « battage » ayant perdu son effet psychologique.

6° — La connaissance des manifestations du phénomène est donc étroitement liée au degré d'intéressement de la masse — donc à l'information de masse et au dynamisme des enquêteurs locaux qui vont chez les témoins chercher l'information inédite qui n'a circulé que de bouche à oreille dans un cercle restreint. Elles sont autant, sinon plus importantes que les informations de presse et beaucoup plus nombreuses.

7° — L'atmosphère est le lieu d'élection du phénomène, bien qu'il puisse être amphibie, et qu'il se pose à terre. Il est nécessaire de l'avoir en tête dans l'hypothèse où elle recèlerait les causes de son apparition : ionisation par exemple ou présence de gaz rare, etc. Il ne faut nécessairement comparer le phénomène à des avions qui circulent, mais laisser la porte ouverte à d'autres hypothèses.

8° — Après un inventaire de 25 ans il apparaît qu'il existe en France des lieux privilégiés où les observations sont plus nombreuses qu'ailleurs. Des groupements paraissent liés à la géographie du sol. Il faut bien entendu être prudent pour interpréter ces statistiques dont les causes peuvent être diverses : plus grande densité de population, plus grande sensibilisation par la presse, nature du sol, psychisme des témoins, etc. C'est là une recherche difficile mais non impossible.

Ces idées simples devraient servir de base à toute étude. J'ai évité de parler des effets innombrables des UFO qui ont pour cause une énergie inconnue, ni des moyens de propulsion dans le cas où nous aurions affaire à des engins matériels. Rechercher les causes de ces effets c'est rechercher l'énergie inconnue des UFO. Il est probablement possible avec une instrumentation adéquate et coûteuse d'en faire des approches, et cette recherche sera peut-être la cause de nouvelles découvertes en science, mais il faut bien reconnaître qu'elle est bien difficile et pas à la portée du commun.

Il serait peut-être plus rentable, en premier lieu, de rechercher les raisons des observations, et étudier pour cela les lieux les plus fréquentés et de voir en quoi ils diffèrent de ceux où il ne se passe jamais rien, toutes choses étant égales, et je vise la densité de la population et sa sensibilité relative au phénomène.

L'étude du terrain environnant : ionométrie, magnétisme, géothermie, gaz rare n'a jamais été faite. Tout juste si dans des cas assez rares on a étudié la radioactivité et le magnétisme rémanent. Cette étude, qui devrait être comparative, exige un matériel coûteux, un personnel spécialisé. Nous n'avons ni le matériel ni le personnel capable de les utiliser et d'en interpréter les résultats. Pas de personnel spécialisé pour l'étude du psychisme du témoin, ni même pour tenter une hypnose si elle paraît nécessaire.

Il y a là une carence regrettable, et cependant il semble bien que ni le matériel ni le personnel ne font défaut, notamment dans les Universités et les Facultés. Il faut en déduire qu'il n'existe pas encore de sensibilisation à ce niveau, et qu'on ne leur a jamais rien demandé.

Une organisation de masse est nécessaire et indispensable pour recueillir les informations ; il manque en liaison une organisation d'un niveau plus élevé pour les exploiter scientifiquement (1). Pourtant l'étude du phénomène ouvre des horizons inexplorés dans le domaine scientifique, et il est certain que des découvertes restent à faire. La Terre est une matière vivante et beaucoup de choses restent encore à découvrir.

Beaucoup de nos lecteurs et enquêteurs ont la possibilité de faire cette liaison entre les enquêteurs et ceux qui, dans les Universités et les Facultés, pourraient les exploiter. C'est une tâche qui leur incombe à laquelle ils ne doivent pas rester indifférents si j'ai réussi à me faire entendre.

F. LAGARDE

(1) Je vise là le réseau capable de rayonner à partir d'un centre, en possession d'éléments qui supposent une étude sur le terrain. Il n'est pas question du laboratoire qui analyse des éléments physiques qui lui sont soumis. Dans ce dernier domaine nous faisons pas mal de progrès.

nouvelles de l'étranger

Traduction et digest de M. BAILON

24 octobre 1973 — Athens Ga. U. S.

M. Paul H. Brown, le témoin, qui habite à Athens, est concessionnaire-auto. C'est un homme très sobre. Voici son récit : « Je me trouvais au volant de ma petite Volkswagen et venais de voir ma mère à Hartwell. La nuit était très claire. J'étais en train d'écouter une émission de baseball au poste (« The World Series »), quand soudain celle-ci fut troublée. Cela se passait à 18 miles d'Athens, sur la route U. S. 29. Tout à coup, le ciel s'illumina, ce qui commença à m'effrayer. Puis, j'entendis une sorte de sifflement ressemblant au bruit que produit une balle de golf qui passe très vite. Tout d'abord, je crus qu'il s'agissait d'un avion en difficulté qui essayait de se poser sur la route. Puis, je me rendis compte que j'allais heurter cette chose qui descendait vers la route. J'appuyais à fond sur le frein et, me rendant compte que je ne m'arrêtera pas à temps, je me servis aussi du frein de secours. Mon premier réflexe fut de sortir de la voiture ; l'objet était couleur argent, avait un peu la forme d'un œuf et des lumières extrêmement brillantes. Plus tard, je vis deux êtres d'apparence humaine, ayant une taille de 4 à 4,5 pieds (1,20 m à 1,35 m) sortir sous les lumières ».

M. Brown sortit alors de sa voiture un pistolet de calibre 22. Les deux « hommes » s'arrêtèrent, firent demi-tour et disparurent dans l'engin ; celui-ci produisit à nouveau le sifflement, s'inclina en formant un angle de 45° et disparut avec les êtres étranges qui portaient des combinaisons argentées et qui avaient comme des cheveux blancs sur leur tête.

La police fit plus tard une enquête, mais ne trouva que les traces de freinage.

« The Daily Gleaner » — Mercredi 7 novembre 1973.

SACKVILLE :

68 personnes au moins disent avoir vu un point lumineux dans la soirée de lundi, pendant environ 10 mn. L'UFO, qui évoluait au ras du sol,

émettait une lueur d'un blanc brillant avec une teinte bleuâtre. Plusieurs témoins affirment que l'objet semblait faire le tour de la ville. Parmi ces témoins se trouve tout un escadron de militaires à l'exercice.

« Ottawa Journal » — Novembre 1973.

UN UFO POURSUIT UN COUPLE ET SES ENFANTS :

La famille Bouchard roulait en voiture sur la route Embrun-Ottawa. « Soudain, je remarquai des lumières brillantes dans mon rétroviseur latéral », raconte Rick qui conduisait la voiture. Donna regarda autour d'elle et demanda à Rick d'« écraser le champignon ». La poursuite continuait. « Si tu n'as jamais prié, conseille Donna à son mari, tu ferais bien de commencer maintenant ». La voiture roulait à 100 miles/heure et l'UFO se trouvait à 4 pieds de la route. Les enfants étaient terrifiés. D'après les témoins, l'objet avait une largeur de 10 pieds (3 m) et une forme ovale, et était entouré de lumières blanches ayant un éclat semblable à celui du magnésium. L'UFO se mit à planer d'un côté à l'autre de la route en se balançant, comme s'il suivait les Bouchard. Il disparut finalement derrière des arbres à la hauteur de la Russel Road.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Une fois rentrés chez eux, les Bouchard appelèrent la police et lui racontèrent ce qu'ils avaient vu. Mais ils étaient encore tellement affolés, qu'ils firent venir un de leurs amis, Ron Hamelin (19 ans), et son amie qui écoutèrent attentivement leur histoire, avant de s'en aller vers 1:00 du matin par la même rue que les Bouchard, dans l'espoir de voir quelque chose. Vous devinez la suite : Ron et son amie furent poursuivis par un objet en forme d'œuf, semblable au précédent, alors qu'ils roulaient dans la rue Anderson, rue qui débouche sur la route de l'observation précédente.

« The Ottawa Citizen » — 11 décembre 1973.

Mme La Rocque et son fils, de 12 ans, qui habitent à Aylmer, roulaient en direction de l'E sur la route 417, quand une lumière d'un blanc très brillant apparut à environ un demi-mille derrière leur voiture et commença à les suivre. « Au-dessus de la lumière blanche se trouvait une lumière rouge qui clignotait, raconte Mme La Rocque. Je pensais qu'il s'agissait d'une voiture de police, mais elle se rapprochait à une vitesse terrifiante et notre voiture roulait à 50 mph. Quand « la chose » fut plus près de nous, la lumière rouge s'arrêta de clignoter et semblait être entourée d'une sorte de brume rouge. Soudain, les lumières disparurent ; mais 10 ou 15 secondes plus tard, elles réapparurent derrière nous. Je n'avais pas tellement peur, mais Ed, mon fils, qui était sûr que cela n'était pas une voiture ou une moto de police, me remanda de ralentir. Les lumières ralentissaient et accéléraient en même temps que nous ; elles se trouvaient à environ 10 pieds (3 m) au-dessus de la route. La lumière blanche était énorme : elle était 10 fois plus grande qu'un phare de voiture. Elle nous accompagna encore un moment, puis disparut ».

Notons toutefois que l'aventure, qui a lieu le 1^{er} décembre à 17:30, se déroule tout près de l'aéroport d'Ottawa.

« National Enquirer » — 16 décembre 1973.

Un hélicoptère transportant 4 hommes de l'armée américaine a fait une terrifiante rencontre avec un UFO à l'E de l'Ohio, le jeudi 18 octobre 1973 à 23:10. Le chef d'équipe, Robert Yanasek, fut le premier à voir un point lumineux assez étrange à l'horizon. Ce point était rouge et se dirigeait très rapidement vers l'hélicoptère. Croyant qu'il s'agissait d'un chasseur de l'US Air Force, le capitaine Coyne appela immédiatement la base la plus proche afin qu'elle dise au pilote de s'éloigner de l'hélicoptère. Mais l'objet se rapprocha très rapidement et le contact radio fut immédiatement coupé. L'engin fonçait toujours sur l'hélicoptère qui fit un étrange piqué et se plaça à 500 pieds de celui-ci (150 m). L'UFO fit alors quelque chose que les 4 hommes n'avaient jamais vu auparavant : d'une vitesse de 600 milles à l'heure, il passa brusquement à la vitesse de l'hélicoptère (100 milles à l'heure) et se mit à planer au-dessus de celui-ci. « C'était un vaisseau en forme de cigare, d'une couleur gris métal, avec un dôme sur la partie supérieure », raconta le co-pilote, Lt Arrigion Jezzi. Le 4^e membre de l'équipage ajouta : « C'était exactement comme ces incroyables dessins d'UFO que j'ai vus. L'objet avait 60 pieds de long (18 m) et nous n'avons remarqué aucune ouverture. Au début, quand l'objet se trouvait face à nous, seule une lumière rouge était visible ; par la suite, nous vîmes une lumière verte à l'arrière de l'objet, qui éclairait notre cabine ».

Après avoir plané pendant quelques secondes au-dessus de l'hélicoptère, l'UFO se retourna et s'éloigna très rapidement vers le N. Ce fut alors que les 4 hommes découvrirent l'aspect le plus étrange de l'aventure. Quand l'UFO fonçait vers

l'hélicoptère, celui-ci était en train de descendre et se trouvait à environ 1.500 pieds d'altitude (environ 460 m) ; mais après l'observation, ils jetèrent un coup d'œil sur l'altimètre et s'aperçurent qu'ils se trouvaient à une altitude de 3.800 pieds (environ 1.158 m).

Les 4 hommes racontèrent les faits de la même façon. Un rapport complet a été rédigé pour l'armée et pour la FAA.

« New Extra » — 16 décembre 1973.

Un policier aurait photographié un extra-terrestre. Lorsqu'il montra les photos à sa femme, celle-ci décida de divorcer immédiatement.

Tout commença par l'appel d'une femme qui disait avoir vu un UFO avec des lumières éblouissantes, dans un champ à l'O de Falkville. Le policier, se rappelant les récentes observations effectuées dans la région, prit son appareil photo et se rendit rapidement sur les lieux. Soudain, Greenhaw tomba face à face avec l'humanoïde. « Je le vis, raconte-t-il. Il était debout, en plein milieu de la route. Je sortis de ma voiture en lui demandant s'il était étranger, mais aucun mot ne sortit de sa bouche ». Le témoin prit alors son appareil photo et, pendant que l'être s'avançait vers lui, prit quatre photos. L'humanoïde se trouvait maintenant à 10 pieds (3 m) du policier. Il était vêtu d'une combinaison qui semblait métallique et avait une courte antenne sur la tête. Il n'y avait aucun trait sur son visage. M. Greenhaw, effrayé, actionna le feu rotatif de sa voiture de police. L'être fit demi-tour et partit en courant. Le policier essaya de le suivre en voiture, mais il courait trop vite et le perdit rapidement de vue.

« Ottawa Journal » — 18 février 1974.

Marcel et Helen Turgeon, vivant à Vanier, ont vu un UFO le mercredi 13 février, alors qu'ils roulaient dans la Russel Road, près de la ville de Bourget. Il était 23:30, le vent était très fort. Soudain, M. Turgeon s'écria : « Eh ! Qu'est-ce que c'est ? ». Au-dessus de la route se trouvait un objet avec de nombreuses petites lumières rouges et une énorme lumière blanche qui éclairait la route. L'objet planait à une hauteur d'environ 100 pieds (environ 30 m). Il ne ressemblait ni à un avion ni à un hélicoptère et ne produisait aucun bruit. Puis la lumière blanche se mit à bouger et se tourna vers des arbres qui se trouvaient sur le bord de la route. Les témoins étaient terrifiés. Quand M. Turgeon dit à sa femme qu'il pouvait s'agir d'un UFO, celle-ci lui demanda de foncer pour s'en éloigner le plus tôt possible.

« Diario de Barcelona » — Mercredi 20 mars 1974.

Une habitante de Gerena, ville située à environ 30 km de Séville, affirme qu'un OVNI s'est posé la nuit dernière dans son jardin. Voici son récit : « Il était 23:30. J'étais en train de nettoyer la cuisine et toute la famille, sauf mon père, était couchée. A travers la fenêtre, je vis une forte lumière qui m'aveugla un moment. Immédiatement après, j'entendis un son très aigu, puis je vis apparaître à environ 4 m de la fenêtre et 1 m du sol, un objet ovoïde qui devait avoir 2 m de long pour 1 m de large. Les contours de l'objet

étaient d'un rouge vif et scintillant ; le reste était d'un blanc transparent. Malgré la force de la lumière, je pus distinguer à l'intérieur de l'objet deux formes noires ressemblant à des têtes portant des casques. Puis l'objet commença à évoluer dans diverses directions jusqu'à ce qu'il disparaisse ».

« ABC » — Vendredi 22 mars 1974.

Le témoin, M. Adrian Sanchez, est voyageur de commerce. Il se dirigeait vers Nerva, à 11:15 du matin, en écoutant « Radio Sevilla ». Tout à coup, il remarqua que quelque chose venait de tomber : il pensait qu'il s'agissait d'un avion. Il descendit de sa voiture sans couper le moteur et se dirigea en courant vers le lieu de la chute. Là, il découvrait une sorte de vaisseau qui semblait être en aluminium et de grandes dimensions (d'après lui : de 150 à 200 m). Il se trouvait comme suspendu au-dessus d'un talweg. Soudain, à sa droite, apparurent trois appareils ayant la forme de deux champignons unis par le tronc. « Ils ressemblaient à des « yo-yos ». Puis une porte du vaisseau s'ouvrit, et deux des appareils rentrèrent à l'intérieur de celui-ci, pendant que le troisième se dirigeait vers moi. Pris de panique, je montais dans ma voiture et partis. L'appareil me suivit pendant environ 15 km, disparaissant par moments puis réapparaissant un peu plus tard. Il avait deux tourelles : une en haut et une en bas. Il n'avait aucun hublot et volait silencieusement. Je roulais à 110 sur cette route en mauvais état où j'aurais normalement roulé à 30 km/h. Finalement, je rencontrai un paysan qui voulut bien me ramener au village et qui, n'ayant rien vu, avait l'air de se demander si je n'étais pas fou ».

EN ESPAGNE

Du « Pueblo », Madrid, le 14 juin 1974.

Envoi de M. Darnaude.

Traduction : M. Baïlon.

Un OVNI dans le ciel de Madrid

La photo en couleur de l'OVNI a été examinée par nos techniciens photo qui affirment tous qu'il n'y a pas eu de trucage (voir interprétation graphique de F. Lagarde, aussi fidèle que le permettait la photocopie du journal).

Mais venons-en au récit lui-même.

Cette photo est la meilleure de toutes celles qui furent prises par Juan Carlos Alvarez (18 ans, résidant à Madrid depuis trois ans, figurant de cinéma et de télévision) aux alentours de 20:45 (il faisait donc encore jour), à quelques 200 m du village de Pegaso, non loin de l'autoroute de Barajas et de la voie ferrée menant à Madrid. Juan Carlos avait donné rendez-vous à un ami, justement pour y faire des photos. Il avait un modeste Werlisa, chargé d'une pellicule Kodak. Il arriva légèrement en avance sur son ami, et ce fut vers 20:45 qu'il aperçut l'OVNI.

« Je crus d'abord qu'il s'agissait d'un avion, à cause de la proximité de l'aéroport. Mais en l'observant, je m'aperçus qu'il avait un vol étrange. Je ne connaissais pas bien l'appareil, mais dès que l'engin approcha de moi je me mis à faire des photos. Il survolait la zone en tournant comme une toupie, tantôt très rapidement, tantôt très lentement. De la partie inférieure partaient des sortes de « flash ». Sa couleur était argentée et il brillait beaucoup. Puis il s'approcha de très près. Rapidement, je me cachais derrière le pont de la voie ferrée. J'avais la bouche sèche et suais à grosses gouttes. J'éprouvais une sensation étrange, mais je ne sais pourquoi, je continuais à faire des photos ».



Photo prise à 15 m par le témoin près de Madrid. Interprétation par F. Lagarde de la photo du « Pueblo » daté du 14 juin.

— L'objet émettait-il un bruit quelconque ?

« Oui, ce bruit ressemblait au sifflement d'un autocuiseur, mais plus aigu et plus fort. A un certain moment, l'objet s'approcha à environ 15 m de moi, et ce fut alors que je pris la bonne photo ».

— Quelle était la taille approximative de l'engin ?

« Il devait avoir de 2 à 3 m de diamètre ».

— Crois-tu qu'il s'agissait d'une soucoupe volante ?

« Ecoutez, moi je ne crois rien ; tout ce que je sais, c'est que j'ai vu une chose étrange qui se trouve là sur la photo. En tous cas, avant, je ne croyais pas aux soucoupes volantes ».

— Et maintenant ?

« Indiscutablement, il y a quelque chose. Je ne sais pas s'ils viennent d'une autre planète ou non, mais le phénomène existe. Moi je l'ai bien vu. J'avais des larmes aux yeux, mais j'ai pris des photos. Jamais auparavant je n'avais eu aussi peur. Je voulais partir, mais quelque chose d'étrange m'obligeait à rester ».

— D'après Juan Carlos Alvarez, l'observation dura de 10 à 15 mn et personne d'autre ne se trouvait près de lui pour voir le phénomène.

● ● ●

ENQUETE SUR UNE OBSERVATION FAITE A BASSERCLES (40) AU COURS DE L'HIVER 1973-1974

par M. Patrice GUEUDELLOT (photographe), M. COUDROY,
M. HOSSELEYRE et Mme GUEUDELLOT



PHOTO N° 1 — Le témoin, M. DUCASTIN (20 ans), explique aux enquêteurs ce qu'il a vu, dans quelle direction.

Lieu : La ferme du témoin.

Nom du témoin : M. Ducastin Fils, âgé de 20 ans, maçon.

Q. — Quelle heure était-il et que c'est-il passé ?

R. — C'était 22:00 à peu près, aux environs de Noël, mais je ne peux pas dire s'il s'agissait du mois de décembre 1973 ou du mois de janvier 1974. Je rentrais d'amener le lait, j'étais avec la 404, et en arrivant dans la cour de la ferme, je vois dans le champ du voisin, comme deux grands phares qui provenaient de la maison. J'ai pensé que c'était un rôdeur en voiture. Je n'ai rien dit chez moi, j'ai repris la voiture dans le garage pour aller chez le voisin, mais là je n'ai vu absolument rien. Tout était fermé chez lui. Plus tard, il m'a dit avoir entendu ma voiture.

● ● ●

Il faut cependant signaler qu'une heure plus tard, plusieurs caméramen de la télévision espagnole — Alaiz et Benito Iglesias entre autres — qui étaient en train de dîner à « Prado del Rey » observèrent aussi un OVNI dans le ciel. Un cas parmi d'autres, mais cette fois-ci une photo très nette.

Signé : J.-M. Amilibia

Q. — Il s'agissait alors de deux phares ?

R. — Cela a été assez court et par conséquent très difficile à distinguer, mais j'ai eu l'impression que c'était très lumineux.

Q. — Est-ce que cela se promenait ou bien cela était fixe ?

R. — J'ai cru voir que cela se tournait. Je n'ai entendu aucun bruit. J'ai pris la voiture et je suis arrivé au chemin, mais il n'y avait strictement rien. A partir du moment où j'ai pris la voiture, j'étais caché de la lumière et je n'ai rien vu partir.

Q. — A quelle hauteur était-ce ?

R. — Cela correspondait à une lumière à ras de terre. Le jardin fait une sorte de triangle à côté et tout était illuminé. Elle a éclairé un petit bout de champ, sans aucun bruit.

Q. — Avec le jour êtes-vous allé dans le champ ?

R. — C'est ce que j'ai fait le lendemain. Je dois dire que la route où étaient ces lumières, se termine dans la basse-cour du voisin (c'est un cul de sac).

Q. — Avez-vous remarqué dans le champ quelque chose d'anormal comme de l'herbe couchée ou brûlée ?

R. — Absolument rien. L'éclairage correspondait à l'éclairage d'une voiture mais sans pour

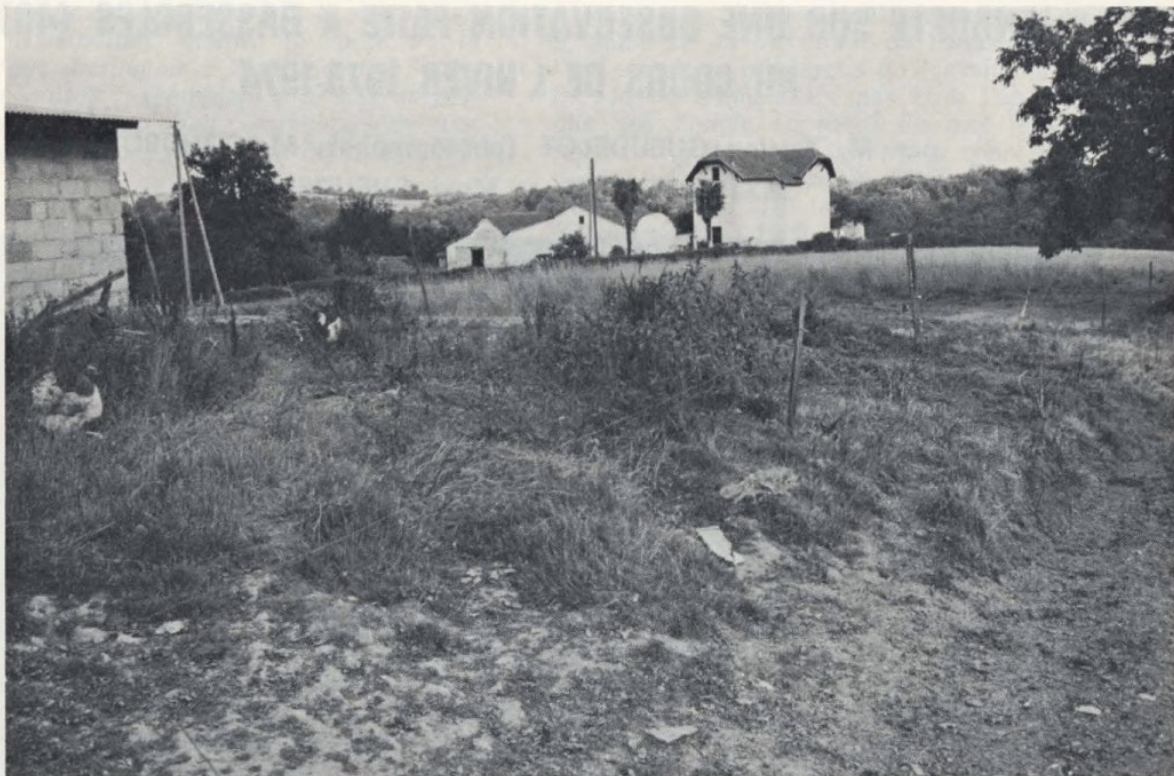


PHOTO N° 2 — Le pré, la maison du voisin, près de laquelle se tenait la lumière « bizarre », on voit les deux palmiers, le pylône et, un peu plus loin, après les bâtiments, au-dessus de la haie, le petit toit jusqu'où la lumière arrivait (cela fait certainement plus de 10 m).

autant voir les deux ronds de phares, ni les faisceaux. On ne voyait pas d'où la lumière venait.

Q. — Avez-vous mis les vaches dans ce champ après l'observation ?

R. — Non, car c'était l'hiver.

Q. — De quelle couleur était la lumière ?

R. — Jaune et non pas blanchâtre. Cela ressemblait à la lueur d'une voiture et c'est pour cela que je suis parti.

Q. — Si cela avait été une voiture, l'auriez-vous vue ?

R. — Oui, puisqu'elle ne peut pas aller plus loin (en effet elle aurait dû nécessairement repasser devant la ferme du témoin et celui-ci l'aurait vue et entendue).

Q. — Donc, cela ne peut pas être une voiture sur la route ou dans le champ ?

R. — Non. Cela ne peut pas être le voisin non plus car quand je suis arrivé chez lui, les portes du garage étaient fermées et il n'y avait pas de lumière.

Q. — Combien de temps l'avez-vous observé ?

R. — Une minute à peu près.

Q. — Et cela a ensuite brusquement disparu ?

R. — J'étais en train de regarder, puis cela s'est tourné doucement, on voyait la lueur pivoter sans que pour autant je puisse dire d'où elle venait.

Q. — Est-ce que cela éclairait la maison ?

R. — Non, cela éclairait vers la route.

Q. — Vous avez regardé vers la haie ?

R. — J'y suis allé (le lendemain) avec le voisin, mais nous n'avons rien vu.

Q. — Vous avez regardé le sol aussi ?

R. — Non.

Q. — Est-ce que plus tard l'herbe était normale ?

R. — Absolument. Mais ce que j'ai trouvé bizarre, c'est que cela se trouvait à quatre ou cinq mètres de la maison du voisin, mais la façade de la maison n'était pas illuminée ; cela ressemblait à quelque chose comme une lumière projetée.

Q. — Est-ce que cela éclairait le sol ?

R. — Je n'ai pas vu.

Q. — Vous avez été surpris ?

R. — Je me demandais ce que c'était et j'ai eu plus ou moins peur. Quand cela a disparu, j'ai presque cru avoir rêvé. Le voisin quant à lui n'a rien vu, ni entendu, sauf ma voiture quand j'y suis allé.

Q. — Quand vous êtes parti, est-ce que votre voiture et vos phares fonctionnaient normalement ?

R. — Oui.

Q. — Avez-vous ensuite dormi normalement ?

R. — Oui.

Q. — Votre montre a-t-elle toujours marché depuis ?

R. — Elle a toujours marché à cinq minutes près, même avant l'observation (le témoin est maçon et attribue ce mauvais fonctionnement à la poussière de ciment).

Q. — Y a-t-il eu des coupures de courant ?

R. — Non. D'autre part, si on me remontrait ce qui s'est passé, je vous dirais si cela correspond à ce qui s'est passé, mais je ne peux pas l'expliquer.

Q. — Avez-vous vu quelque chose d'autre ?

R. — Non. Je ne sais pas d'où cette lumière pouvait venir. J'ai regardé en l'air, et je n'ai rien vu. Cette lumière avait une forme bizarre ; elle éclairait beaucoup, mais pas trop loin, même pas jusqu'au pylône. Là on ne voyait pas la façade de la maison ; comme il y a une route en face, si cela avait été une voiture, le mur blanc de la maison aurait été éclairé.

Q. — Savez-vous s'il y avait des étoiles ?

R. — Non.

Q. — Quelles étaient les dimensions de cette lumière ?

R. — Une largeur de 10 mètres à peu près.

SUR LE TERRAIN : (Voir photos N° 1 et 2).

J'étais à cette porte. La lumière était depuis le palmier de gauche jusqu'au petit toit. Sur le moment cela ne me paraissait pas énorme. Mais avec la lumière je ne distinguais ni le pylône, ni le palmier. C'était une lumière concentrée dans une direction mais qui n'éclairait pas autour.

Q. — Vous n'avez pas vu de masse ?

R. — Non, mais il y avait une hauteur qui correspondait à la moitié du pylône.

Q. — Derrière la haie, il y a un jardin : est-ce

que votre voisin a remarqué quelque chose d'anormal dans les cultures ?

R. — Non.

Q. — Dans quelle direction est la maison de votre voisin ?

R. — SE.

Q. — La lumière était-elle ovale ou ronde ?

R. — Il me semble que cela ressemblait à un triangle.

Ci-joint deux photos : N° 1 le témoin montre aux enquêteurs l'endroit où se trouvait la lumière ; N° 2 la maison du voisin distante d'environ 200 à 250 m du témoin.

NOTE. — BASSERCIES (40) 150 ha., arr. de Dax, commune d'Amou. Carte Michelin 78, pli 8.

Il nous faudra nous rendre à nouveau à Bassercies, car Mme X... qui nous a indiqué le témoin, M. Ducastin, nous a aussi parlé d'un autre témoin d'un village voisin, Arcelos, où un vieux monsieur aurait aussi fait une observation.

Mme X... nous a dit aussi qu'un matin de l'hiver dernier, alors qu'il faisait encore nuit et qu'elle allait accompagner sa petite fille au car, elles ont vu « la comète » qui passait sur les montagnes, elle était ronde, un peu allongée et de couleur orange...

Enquêtes de M. Gayral en Haute-Garonne

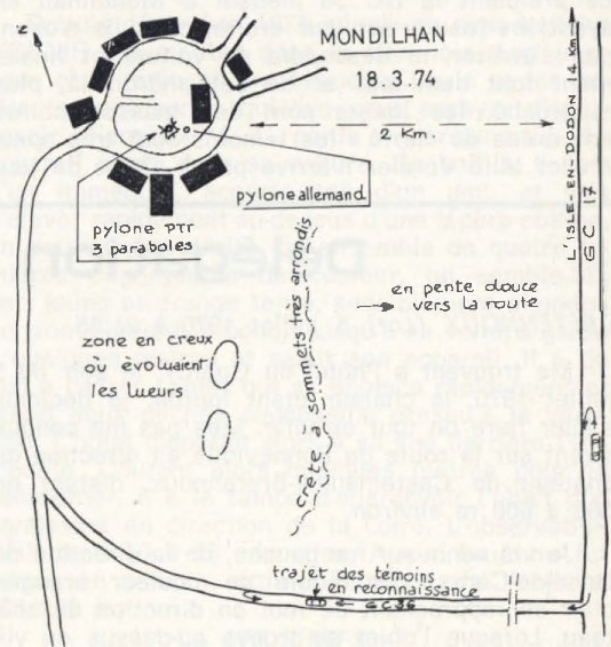
ISLE-EN-DODON (Haute-Garonne) :

Le 6 mars 1974 à 6:30 du matin, M. Dupuy, conseiller agricole, âgé de 38 ans, circulait en voiture sur la D 27 en direction de Masseube avec son fils comme passager quand, arrivés à Meilhan, ils aperçoivent devant eux à une hauteur apparente de 200 à 300 m, dans la direction S-O une boule qui se balançait dans le ciel, cette boule de couleur « blafarde » ne laissait pas de traînée, n'avait pas de projection mais avait des contours nets. Le témoin crut tout d'abord à un reflet de lumière sur le pare-brise de sa voiture, il s'arrêta et le mouvement continuant il éteignit ses phares pour éliminer toute lumière intérieure et extérieure et c'est alors que la lueur partit vers le haut à une « vitesse folle » en arc de cercle pour disparaître presque aussitôt dans les nuages ; le temps était couvert ce jour-là, le témoin n'a pas remarqué de vent. L'observation a duré 10 minutes, la distance estimée 10 km. naturellement aucune suite pour le témoin. Le témoin qui est aussi correspondant de la « Dépêche » est très coopératif et s'intéresse à ce problème.

ISLE-EN-DODON :

Observation du 6 mars 1974 à 6:00 du matin.

M. Dutech, 37 ans, agriculteur, sortait de sa ferme située à Mirambeau, petit village situé au N-E de l'Isle-en-Dodon, sur une colline, le ciel était couvert et le vent faible de S-O ; il prit sa voiture pour se diriger vers le village par un chemin de terre et c'est alors qu'il vit une lueur jaunâtre (lueur de poste de soudure) dans la direction d'Aureilhan (S-O) de la taille apparente d'un gros phare de voiture ayant la forme d'un



croissant, les contours de cette lueur étaient vagues et quand les phares de la voiture étaient dirigés vers lui le croissant semblait dérangé et avait une sorte de « frémissement » il était très bas sur l'horizon (10°) et la distance estimée est d'une dizaine de kilomètres et il ne bougeait pas. L'observation dura 1/4 d'heure et pendant ce temps M. Dutech n'a pas remarqué de projections ni de changement de forme ou de position, la voiture n'a eu aucune anomalie de fonctionnement et le témoin aucune suite ni aucune sensation. Il rentra chez lui et quand il voulut montrer la lueur à sa femme il n'y avait plus rien dans le ciel.

Le témoin paraît tout à fait sincère et très coopératif, il y eut enquête de la gendarmerie, ce sont les gendarmes qui m'ont indiqué son domicile exact.

ISLE-EN-DODON :

Le 18 mars à 4:00 du matin Mlle Verdier Anne-Marie, 19 ans, assistante de dentiste revenait du bal de Boulogne en voiture, en compagnie de Maïté Carrguillem et de Benoît Trechart (ces derniers habitant Paris) quand ils aperçoivent depuis le GC 17 reliant Boulogne à l'Isle-en-Dodon, un peu avant la route menant au village de Mondilhan, sur leur gauche, une grosse lueur ovale d'un jaune bleuté d'une grosseur apparente supérieure à la lune pleine. La nuit est très noire, le ciel couvert, le vent pratiquement nul et le témoin ne peut affirmer si la lueur est au sol sur la colline au sud du village de Mondilhan ou en l'air. Les témoins arrêtent leur voiture et observent le phénomène qui bouge légèrement, c'est alors qu'ils aperçoivent un deuxième objet de même taille rejoindre le premier par derrière la colline. L'apparition de la deuxième lueur s'explique sur le terrain car il existe un creux au sud du monticule qui supporte le village et cette lueur était certainement dans le creux donc invisible de la route distante de 2 km.

Les témoins décident d'aller voir de plus près, ils prennent la GC 36 menant à Mondilhan en ayant les lueurs sur leur droite, mais ils n'osent pas s'arrêter, ni descendre de voiture et finalement font demi-tour et de cet endroit là, plus rapproché, les lueurs sont des masses noires entourées de clarté » les témoins sont très apeurés et Mlle Verdier n'arrive pas à situer de jour

l'emplacement exact de leur position et il nous a fallu tourner plus d'une heure dans les petits chemins fort ressemblants avant de reconnaître le bon (GC 36). Les clartés n'avaient pas de projection, n'ont pas changé de forme ni de couleur et les témoins n'ont eu aucune sensation, la voiture n'a pas eu d'anomalie de fonctionnement, les montres des témoins ont toujours bien marché. La durée de l'observation est d'environ une heure entre leur arrivée et leur départ et les lueurs étaient toujours là vraisemblablement à quelques mètres du sol dans le creux au sud du village de Mondilhan.

Au point de vue environnement, ce haut-lieu comporte au milieu des 10 maisons comportant le village, une butte de 50 m de hauteur sur laquelle est installé un pylône de 30 m de haut environ surmonté de 3 paraboles de grand diamètre, assez comparables à des radars, il s'agit d'un relais d'ondes hertziennes installé par les P.T.T. à côté de ce pylône, il en existe un autre moins haut qui avait été monté par les Allemands pendant l'occupation, pour observer les vols d'avions.

Il est certain qu'une des paraboles soit dirigée vers Saint-Lys qui est un centre de liaisons hertziennes qui capte des messages de détresse du monde entier. Je remarque qu'en tirant une ligne droite entre le relais de Mondilhan et Saint-Lys, je trouve sur cette ligne la fameuse observation de Sainte-Foy-de-Peyrolrière.

Quant au témoin, il est sincère et coopératif mais très craintif il n'a regardé ces lueurs que d'une façon furtive ce qui ne lui a pas permis de me situer un endroit exact au sud du village, c'est mon opinion personnelle.

Délégation de Bordeaux

BRETENNOUX (Lot) 5 juillet 1970 à 21:45

Me trouvant à l'hôtel du Guercy, le soir du 5 juillet 1970, la chaleur étant lourde, je décidais d'aller faire un tour en ville. Mes pas me conduisirent sur la route de Bonneviolle en direction du château de Castelnau-de-Bretenoux, distant de 500 à 600 m environ.

Je vis venir sur ma gauche, de la direction de Laval-de-Cères, une boule de couleur orangée clair se rapprochant de moi en direction du château. Lorsque l'objet se trouva au-dessus du village, toutes les lueurs s'éteignirent. Je me suis alors arrêté sur le chemin, et j'ai entendu un sifflement léger : l'objet semblait poursuivre sa course dans la même direction. Lorsqu'il se trouva au-dessus du château, l'éclairage devint orange vif, éclairant presque la totalité de la surface du château. L'objet contourna les habitations, reprit sa couleur normale et repartit dans la même direction.

Lorsqu'il approcha, l'objet avait la forme d'un cercle assez grand, de dimensions difficiles à évaluer, peut-être 12 à 15 m de diamètre. Il se déplaçait lentement, toujours à la même altitude. L'éclairage de la surface du disque semblait venir de la partie supérieure.

Il était 21:45, le ciel était très clair, pas de brume, pas d'avion dans les parages.

Observation de M. H. Laval en 1966

LA CHAPELLE-PECHAUD (Dordogne) 6 mars 1972 vers 22:00

En tournée dans la région de Chapelle-Péchaud, Veyrines, Saint-Pompom, arrivant au lieudit « La Plaine du Truc » en 2 CV, j'aperçus sur ma droite, à basse altitude, venant du N, un objet semblable à celui de Bretenoux évoluant lentement vers la vallée en direction de Saint-Pompom, où il disparut dans une accélération incroyable. Il était de couleur orangée. La nuit était noire et l'objet me parut plus grand que le premier. Il était plus près que le premier, disons entre 600 et 800 m. Ma voiture arrêtée, je n'entendis aucun bruit. Un phénomène très insolite.

Observation de M. H. Laval

DEPUIS « LA PLAINE DU TRUC » (voir observation précédente) 9 août 1973

Par une nuit très claire et un temps très doux, avec des amis de passage, nous décidâmes d'un commun accord de nous rendre sur le Plateau de la Plaine du Truc faire une veillée d'observation. Rien ne se passa, et la soirée paraissait longue à nos invités. Nous avons abandonné nos postes de

guet pour regagner nos véhicules et reprendre le chemin du retour.

Alors surprise ! dans le ciel venant du N et se dirigeant vers le S, un objet à altitude moyenne, absolument silencieux, éclaira la nuit d'une clarté féerique.

Observé à la jumelle par M. Villefer, l'objet avait la forme d'un triangle. A l'avant, un dépassement semblable à un tube, sous lequel étaient fixés quatre feux blancs très brillants. Aux extrémités du triangle quatre feux clignotants d'une puissance rare, et ne correspondant pas aux feux de l'aviation.

En outre, un avion venant du S a croisé l'engin. Presque aussitôt l'avion fit demi-tour et se mit à la poursuite de l'astronef, exactement à la même altitude et sur la même trajectoire. Imaginez notre surprise. Nos amateurs d'observations ouvraient grands leurs yeux et les commentaires allaient bon train. A notre grand regret cette vision ne dura que quelques minutes. Nous repartîmes le cœur satisfait d'avoir observé un OVNI.

Observation de MM. Villefer et Janaud

N.D.L.R. — Un appareil de photo aurait rendu de grands services, encore mieux une caméra. Cet avion de nuit se détournant de sa trajectoire ne pouvait être que militaire, et a agi sur instructions. Il aura eu certainement plus de chance d'avoir pu prendre des documents photographiques.

CUBZAC-LES-PONTS (Gironde) 3 septembre 1973 à 19:20

A cette saison M. et Mme Tisseyre ont l'habitude de prendre leur repas du soir sur leur terrasse. Chaque soir aussi ils ont l'habitude de voir passer à la même heure une « Caravelle » qui survole Cubzac en direction de Bordeaux en procédure d'atterrissage, et à une altitude estimée à 1 000 m.

Ce jour-là, la Caravelle était au rendez-vous, et le nez en l'air nos témoins suivaient sa trajectoire, lorsqu'un objet apparut au-dessus d'elle vers l'arrière. Il se présentait dans une forme allongée, avec une bande brillante au milieu, comme l'éclat de projecteurs à arc, et du côté opposé au soleil. L'objet changea de forme par la suite et devint plus elliptique avec une impression de flou. L'observation fut de courte durée, du fait de la faible altitude, peut-être 10 secondes, à la suite de quoi il disparut en même temps que l'avion.

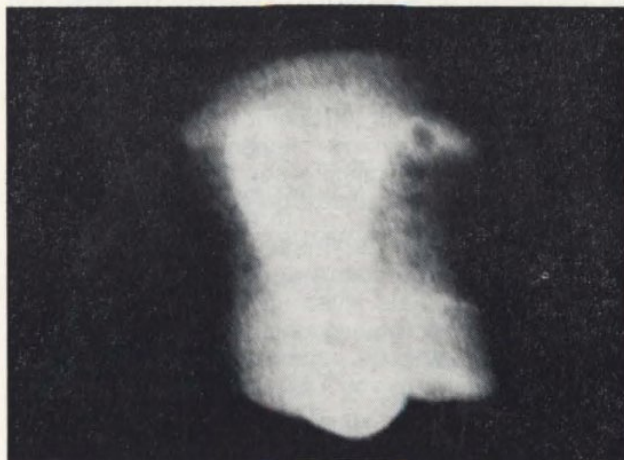
Pendant le temps de l'observation de la Caravelle l'objet se plaça tantôt à l'arrière gauche, puis à l'arrière droit, finalement dans son sillage et à une distance égale à la longueur de l'avion. La longueur de l'objet a été estimée au tiers de la longueur de la Caravelle (soit 15 à 16 m).

Intrigué par cette apparition insolite M. Tisseyre interrompit son repas et fit le tour de la maison pour se rendre compte si l'objet était toujours visible. La Caravelle était hors de vue, mais soudain l'objet réapparut plus à l'O de la trajectoire de l'avion. Il resta immobile durant quelques secondes pendant lesquelles M. Tisseyre put observer plusieurs changements de luminosité, puis il disparut soudain.

Enquête de M. Labatut Ivan

Enquête à GIEN (Loiret) 24-3-1974

par Pierre BERTHAULT



Lieu : Gien (Loiret) - RN 152 au N-O de la ville - lieu-dit « Riaudine ».

Date : Dimanche 24 mars 1974 vers 21:00.

Météo : Ciel clair légèrement brumeux.

Témoin : M. X..., ouvrier maçon d'origine portugaise, 40 ans, marié, trois enfants (anonymat demandé).

LES FAITS

Depuis décembre 1973, plusieurs observations d'OVNIS ont eu lieu dans le Giennois. Les journaux et la radio en ont beaucoup parlé et les habitants sont sur le qui-vive pour essayer d'apercevoir « l'engin ». M. X... garde en permanence son appareil photo dans sa voiture. Ce soir-là, il sort d'un immeuble, accompagné d'un ami, et voit s'élever rapidement au-dessus d'une légère colline, un peu vers sa droite, un ensemble de quatre lumières clignotantes de couleur, lui semble-t-il, vert jaune et orange terne, sensiblement alignées horizontalement. Il bondit jusqu'à sa voiture garée à quelques mètres et saisit son appareil. Il a du mal à cadrer l'objet qui se déplace rapidement et prend deux clichés successifs, presque à la verticale. L'objet disparaît alors à sa vue derrière l'immeuble. Courant alors quelques mètres pour le contourner, il a le temps d'apercevoir l'objet disparaissant en direction de la Loire. L'observation avait duré 10 à 15 secondes. Aucun bruit ne fut perçu. Le témoin estime l'altitude de l'objet à 150/200 m.

LES SUITES

Le témoin, à la fois heureux et impressionné par son observation, n'en parle que très peu car il tient à la tranquillité (les gendarmes eux-mêmes recherchent des témoignages). Malgré tout, se trouvant à travailler le lundi après-midi avec un autre maçon, il lui raconte son observation. Ils ne se connaissent pas et se quittent pour d'autres chantiers.

Il se trouve que cet autre maçon est le mari d'une de mes collègues de travail. Il lui raconte l'histoire le soir, et celle-ci connaissant mon intérêt pour le phénomène, me la rapporte le lendemain matin.

Je prends contact avec l'entreprise chargée du chantier, mais celle-ci ignore le nom de l'ouvrier

recherché, car elle a sous-traité le travail à une autre entreprise. Devant mon insistance, et croyant qu'il avait été le témoin d'un accident grave, le responsable de cette entreprise se donne beaucoup de mal pour le retrouver. Je finis par obtenir le témoin au téléphone en fin de journée et il accepte avec réticence de me rencontrer. Il fait, par la suite, développer sa pellicule par le photographe local en lui disant d'agrandir au maximum les deux derniers clichés. Celui-ci ne voit pas la petite trace laissée sur le film et agrandit les deux clichés familiaux précédents.

L'ENQUETE

M. X... est un homme de 40 ans, élégant, parlant bien le français, avec un accent. Il me paraît très équilibré et n'a aucune peine à s'exprimer. Il est installé dans un appartement propre et bien meublé. Il me fait voir, assez déçu, sa pellicule me disant qu'il n'y a rien. Apercevant, malgré tout, une petite tâche noire sur le film, je lui demande de me remettre la partie supposée vierge restante. Il accepte sans difficulté, persuadé qu'il n'y a rien. Il sera très surpris et même un peu sceptique lorsque je lui remettrai, plus tard, quelques tirages.

L'enquête sur les lieux montre rapidement qu'en raison de la brièveté de l'observation (10-15 secondes) le témoin ne peut guère donner de précisions supplémentaires. L'essentiel de la durée de l'observation a été occupé par la prise des deux clichés.

L'ami du témoin, également d'origine portugaise, aurait également vu l'objet mais je n'ai pu l'interroger car il ne parle pas français.

Au cours de la conversation, j'ai appris que le témoin a déjà observé quelque chose au Portugal, en 1961 ou 1962, alors qu'il circulait en moto sur la route reliant Caldas da Rainha (Leiria) et Bombaral (Lourinha). C'était en hiver, vers 19:00 ou 20:00, le temps aurait été couvert. L'objet, plus brillant que Vénus, lui a paru se déplacer rapidement, assez bas, sur l'horizon, en une sorte de courbe à 2 ou 3 km à sa gauche, puis derrière lui. L'éclat était jaune fixe et aucun bruit ne fut perçu. Le témoin a eu peur et ne s'est pas arrêté. Il n'aurait parlé à personne de cette observation.

Autre coïncidence à signaler : le 24 mars est le lendemain de la soirée d'observations L.D.L.N. du 23, alors qu'initialement cette soirée était annoncée pour le 24, et je suis passé sur la RN 152 en promenade touristique, au lieu même de l'observation, le même jour, vers 16:00, soit cinq heures avant l'observation.

LA PHOTO

L'appareil est un 24 x 36 Cifomat 300 SL. Objectif Color Iscomar de 45 mm de focale ouvert à 2,8. Le film est un Ilford FP 4. Les réglages trouvés sur l'appareil et qui n'auraient pas été changés depuis le jour de l'observation étaient :

— ouverture : 22 — distance : 6 m — pose : B.

Le témoin aurait pris des photos de sa famille dans l'après-midi précédant l'observation. Les réglages 22 et 6 m correspondaient au beau temps avec une pellicule de cette sensibilité au 1/50^e par exemple. Le réglage, pose B, serait fortuit, le témoin m'ayant affirmé qu'il a pris son appareil tel quel dans sa voiture.

Le premier cliché ne montre rien, l'objet étant probablement hors du champ. Le deuxième présente une impression de 1,5 x 2,2 mm.

Il semble qu'on soit en présence de la classique « soucoupe à dôme » vue par la tranche. On distingue nettement deux feux brillants de luminosité paraissant fixes et deux points sombres alternatifs. Les traces laissées, de forme hélicoïdale supposent une rotation.

L'objet apparaît plus clairement aux deux extrémités de la trace qu'au centre. On pourrait croire qu'il se déplaçait par saccades. On voit de petites « arches » semblant relier entre elles les différentes traces des points sombres.

La trace semblant être l'objet lui-même mesurant 1,5 mm sur le négatif, permet de lui attribuer une largeur angulaire de 1° 30'. En acceptant l'altitude de 150/200 m estimée par le témoin, cela donne une dimension réelle de 4 à 5 m.

Les conditions de l'observation, ses suites et les détails du cliché me paraissent exclure le trucage. Le témoin désire l'anonymat et, sans la série de coïncidences (?) relatée ci-dessus, cette photo serait probablement allée à la corbeille !

INTERPRETATION PERSONNELLE

Les coïncidences ne seraient pas des coïncidences. L'intelligence contrôlant l'objet aurait connu à l'avance les actes du témoin ou les lui aurait « commandés ». L'objet se serait tenu en position horizontale derrière la colline, aurait démarré en basculant au moment de la sortie du témoin et serait passé « sur la tranche » au-dessus de lui pour se faire photographier, avant de disparaître.

Quant aux coïncidences (?) ayant amené la photo en ma possession, il vaut mieux ne pas trop y penser...

COURRIER

● LE PHENOMENE OVNI EST-IL INDEPENDANT DE L'HOMME ?

Dans la plupart des tentatives d'explication avancées jusqu'ici, on a généralement considéré plus ou moins implicitement que le phénomène OVNI était indépendant de l'humanité. A y regarder de plus près, il semblerait bien qu'il n'en soit pas ainsi et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles aucune explication satisfaisante n'a pu encore être avancée.

Ouvrons d'abord une parenthèse. Pour parvenir à la connaissance du phénomène OVNI, deux voies s'offrent au chercheur : soit se contenter des éléments collectés par d'autres, et généralement limités à la partie « apparente » des observations, ou bien enquêter lui-même et pousser ses recherches aussi loin qu'il le désire, avec toutefois des risques d'interprétations excessives. Il semble bien cependant que seule l'enquête personnelle du chercheur permette d'appréhender le phénomène sous tous ses aspects.

Si on se contente d'étudier la partie « apparente » des observations, on aboutit rapidement à des hypothèses extraterrestres plus ou moins variées où les témoins ne jouent pratiquement aucun rôle et ne sont que des spectateurs passifs et occasionnels.

Si on examine de plus près les circonstances des observations et certains détails rapportés par les témoins, on arrive à de curieuses constatations. Il est fréquent que l'objet disparaisse si le témoin appelle une autre personne et réapparaisse après son départ. Dans certaines séries d'observations où les objets apparaissent plusieurs jours de suite au même témoin, ils ne se manifestent pas si quelqu'un d'autre est présent. Dans d'autres cas, par exemple près d'une route, les personnes ayant précédé et suivi le témoin n'ont rien observé, comme si l'objet était apparu au moment du passage du témoin et disparu juste après. Dans un autre cas, un objet éloigné semble avoir décrit un arc de cercle de 90° autour des témoins comme si ceux-ci étaient le « centre » du phénomène.

Une partie appréciable des témoins affirment avoir fait plusieurs observations dans leur vie, comme si certaines personnes favorisaient l'apparition du phénomène ou étaient « choisies ». Il faut évidemment mentionner l'aspect « Beckmanien » du phénomène (fréquemment le témoin se trouve sur le lieu de l'observation après une suite de hasards ou d'incidents exceptionnels, comme s'il était dirigé ou son avenir connu).

(suite page 14)

Dans l'Allier et le Loiret

Référence : 1 000 00D 040674.

Date : Février 1974.

Heure : 22:30 puis 23:00 et 04:00 (environ).

Lieux : B... (03).

Témoins : M. et Mme Albert N..., leur fille
Mme Paulette L..., leur petite-fille Isabelle L...
(Enquête de M. Giraud)

Ce fait est parvenu à notre connaissance à la suite d'une indiscretion d'un témoin d'un autre fait. En effet, les témoins de cette affaire ne tiennent pas à ce qu'elle soit ébruitée et, de ce fait nous respecterons l'anonymat des noms de personnes et des lieux.

LES FAITS

La famille réside dans une maison neuve assez retirée dans la campagne mais construite en bordure de la départementale X... Le rez-de-chaussée de l'habitation est occupé par les caves et le garage si bien que de l'appartement, dont le niveau est à trois mètres du sol, on domine la campagne environnante et l'on peut voir fort loin.

Ce jeudi-là, vers 22:30, Mme Paulette L... et sa mère Mme N... regardaient à la télévision le feuilleton « La Demoiselle d'Avignon », sa fille Isabelle, 12 ans, jouait dans le couloir, le père de Mme L..., M. N... dormait depuis longtemps dans la chambre du fond et les autres enfants de Mme L... dormaient également.

Le couloir où jouait Isabelle est orienté E-O. Il donne à l'E sur la cuisine dont les volets de la fenêtre étaient ouverts. A l'O, ce couloir est fermé par une porte extérieure donnant sur un perron auquel on accède par un escalier collé au mur. La porte d'entrée est munie, dans sa partie centrale, d'un haut panneau en verre cathédrale. Soudain, la jeune fille se précipita vers sa mère et sa grand-mère, en proie à la plus vive des terreurs en criant : « J'ai peur, j'ai peur, il y a quelqu'un dehors ! »

Les deux femmes, inquiètes, tendirent l'oreille, mais ne perçurent aucun bruit anormal ou insolite. Elles tentèrent de rassurer leur fille et lui demandèrent ce qu'elle avait vu qui avait pu ainsi la terroriser.

Tandis qu'elle jouait, Isabelle avait soudain vu des lumières bouger dehors. Etant donné la nature du vitrage, elle ne put préciser la forme, mais elle était persuadée qu'il y avait quelqu'un dehors. Les deux femmes suggérèrent qu'il pouvait s'agir des phares d'une automobile, bien qu'aucun bruit de moteur n'ait été entendu.

L'adolescente, continuant de manifester sa peur, les deux femmes se levèrent pour aller dans le couloir, mais ne virent aucune lumière suspecte.

La jeune fille resta près de sa mère jusqu'à la fin du feuilleton. Environ vingt minutes plus tard, les trois femmes allèrent se coucher.

Regardant machinalement par la fenêtre de la cuisine, donc à l'opposé de la porte extérieure, elle virent une sphère lumineuse rouge, diamètre apparent supérieur à celui de la pleine lune, à une distance de 400 m, direction N-E.

Elle semblait évoluer à la verticale du chemin qui mène au lieu-dit « Le Taillis » en effectuant un lent va-et-vient au-dessus de deux caravanes garées vides près de ce chemin, va-et-vient en forme de courbe à une altitude de 4 m en moyenne.

Prenant peur, les trois témoins allèrent se coucher...

Vers quatre ou cinq heures, M. N... voulant satisfaire un besoin naturel vit en traversant le couloir, par la fenêtre de la cuisine, un énorme phare rouge extrêmement lumineux, aux contours flous, immobile à hauteur des arbres en direction du « Taillis ».

M. N... n'étant pas au courant des observations de la veille, se contenta, sans plus, de marquer un simple temps d'arrêt.

L'ENQUETE

Elle reste « boîteuse » puisque le témoin principal, Isabelle, traumatisée par son observation, n'a pu être interrogée, ses parents s'y opposant.

Toutefois, quelques éléments importants ont pu être rassemblés :

— Aucun parasite constaté sur la télévision pendant le phénomène ;

— Aucune trace suspecte sur les lieux (constatations des gendarmes de H...) ;

— Calcul a été fait, grâce au cadastre, des distances par rapport à l'habitation ainsi que des dimensions des objets.

1°) 400 m pour l'observation au-dessus des caravanes.

2°) 7,30 m environ pour le diamètre réel de la sphère.

LES LIEUX

— Proximité, à 5 km au S-E de mines de charbon (fermées).

— A 4 km au S-SO se trouve le poste DECCA de Saint-Angel. Aucune anomalie constatée.

— La région de B... connaît sa cinquième observation.

OVNI à Beaumont (24), le 1-2-1974.

Le 1-2-1974 à 7:00, M. Philippe Pourneau, rue à Saint-Joseph, 24540 Montpazier, voit un objet de forme irrégulière, sensiblement ronde, rouge scintillant, se dirigeant vers le S, puis vers l'O, enfin prendre la direction N-O.

Ensuite descente verticale de l'engin en disparaissant aux yeux du témoin.

A 8:30, il décollait verticalement apparemment d'un bois distant de 4 km. Disparition de l'OVNI à une vitesse folle.

Dimension apparente de l'engin : 2 à 4 mm à bout de bras.

Observation : le 4 avril 1974.

Heure : 04:10.

Lieu : NE de Lorris (45). Ciel couvert.

M. Noël Brague, 28 ans, chauffeur, quitte son domicile de Montereau-en-Gatinais pour se rendre chez son employeur (Entreprise d'abattage de volailles - Chailly - Loiret).

Arrivant au lieu-dit « La Prudhommière » sur la D. 38 vers 04:10, il voit brusquement, à la sortie

d'un virage, une grosse boule rouge éblouissante. L'objet, de forme circulaire aux bords flous, diamètre apparent : 30, distance par rapport au témoin : 150 m, altitude au sol : 30 à 40 m, direction : lentement au NO.

Le témoin, surpris et peu rassuré, ralentit sans pour cela s'arrêter et voit l'objet s'éloigner lentement et disparaître vers sa gauche, au-dessus des bois.

Durée de l'observation : 1 mn.

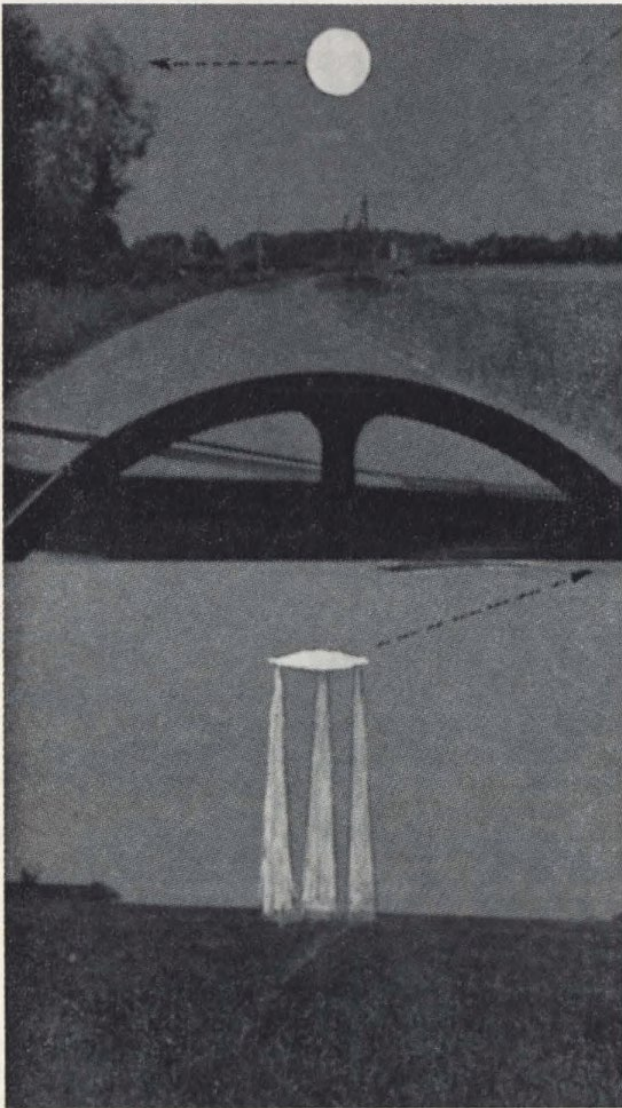
Le témoin continue son chemin et arrive à Chailly à 04:20 après avoir pris en route, un collègue de travail auquel il ne dira rien de son observation.

Ils prennent ensuite leur camion et se rendent au pont-bascule de Bellegarde. Prenant alors connaissance de l'observation de Nesploy, M. N. Brague relate alors la sienne.

Observation : le 4 avril 1974.

Heure : 04:05.

Lieu : NE de Nesploy (45) 8 km à l'E de Bellegarde.



En haut : observation de M. Brague à Lorris.

En bas : observation de M. Quellier à Nesploy.

M. Bernard Quellier, 34 ans, chauffeur dans une entreprise d'abattage à Boiscommun (45), quitte son domicile vers 04:00 pour se rendre à son travail.

Arrivé près des « Auvelleries », son attention est attirée par une lueur sur sa gauche. Il voit alors, à 200 m de lui, et à une altitude de 40 m, un « cigare » d'environ 5 m de longueur et 1 m de diamètre qui s'élève.

Pensant à un avion cherchant à se poser, le témoin arrête son véhicule en éteignant ses phares.

L'objet, qui est silencieux, a les extrémités pointues ; il est de couleur rouge vif uniforme et porte, à la partie inférieure, trois faisceaux lumineux blancs, éclairant vivement et fixement le sol. L'OVNI avance lentement, en oblique, en prenant de l'altitude et se rapprochant de la route. Il disparaît aux yeux du témoin derrière les arbres, au-dessus du carrefour de « Maison Rouge ».

Redémarrant alors lentement, M. Quellier prend le chemin de Boiscommun en s'arrêtant plusieurs fois avant d'arriver au carrefour.

Il arrive à destination à 04:40 sans avoir fait d'autre observation.

Estimation de la durée de l'observation : 10 mn.

Temps : ciel couvert.

En arrivant à Boiscommun, le témoin a pris son camion et un collègue qui loge dans l'entreprise et s'est rendu au pont-bascule de Bellegarde.

Rencontrant par hasard M. R..., marchand de volailles, il lui raconte son observation. Quelques instants plus tard, après le départ de M. Quellier, arrive M. Brague. M. R... apprend alors que ce dernier a fait, lui aussi, une observation près de Lorris, à la même heure.

(Enquête P. Berthault)

COURRIER (Suite de la page 12)

On pourrait citer encore nombre d'allégations de ce genre comme les curieuses correspondances entre l'activité des « humanoïdes » et la profession des témoins : devant un agriculteur ils ramassent de la végétation, devant un prospecteur, ils recueillent des minéraux, devant un mécanicien, ils réparent leur « engin », dans les régions où les habitants sont agressifs, les humanoïdes ont un comportement menaçant vis-à-vis du témoin, etc...

Il semble bien à la lumière de ces faits que les témoins soient pour quelque chose dans les apparitions d'OVNI. On peut évidemment objecter que le hasard seul peut rendre compte de ces aspects, mais leur présence dans une grande partie des observations rend cette explication peu probable. On peut penser que l'intelligence responsable du phénomène nous manipule à notre insu et que tout le phénomène est truqué ou simulé dans un but inconnu.

Mais peut-être avons-nous une part active inconsciente dans le déroulement des apparitions. VALLEE a montré dans son « Passport to Magonia » (1) que des apparitions inexplicables ont eu lieu tout au long de l'histoire et ont pris des formes en rapport avec les préoccupations de chaque époque. Les chroniques du Moyen Age rapportent des observations de voiliers volants ou de diables : Charles FORT rapporte à la fin du 19^e siècle, aux Etats-Unis, des apparitions de bateaux volants à hélices dans le plus pur style Jules VERNE, au moment où l'homme s'intéresse au plus lourd que l'air, enfin au 20^e siècle, on rapporte des apparitions de « Martiens » et d'« engins spatiaux » au moment où l'homme commence la conquête de l'espace.

Il serait probablement fructueux de considérer ces aspects peu connus du phénomène OVNI dans les tentatives d'explications et surtout pour définir de nouvelles directions de recherches.

On aura peut-être remarqué au cours de ces lignes l'emploi fréquent du terme « apparition » ; cet emploi est intentionnel car le terme « objet » semble de moins en moins justifié. En tout état de cause, nous devons conserver une grande ouverture d'esprit devant le phénomène qui nous occupe car l'avenir pourrait nous réserver des surprises de taille.

Pierre VIEROUDY.

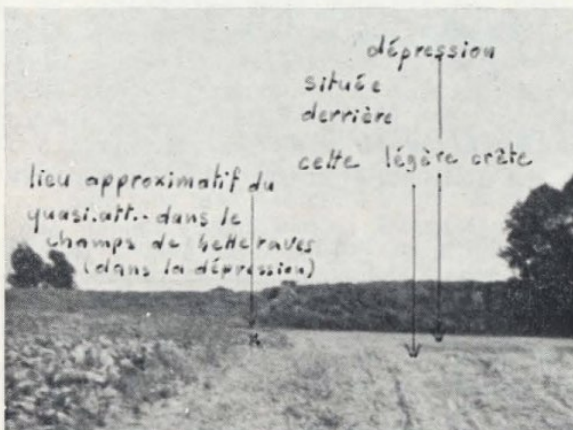
(1) Publié en français sous le titre « Chronique des apparitions extra-terrestres » - DENOEL, éditeur.

Quasi atterrissage à Niergnies (Nord) 28 Août 1974

Enquête de M. Michel DOISE

Les faits

Le mercredi 28 août 1974, vers 22:30, Mlle X... montait se coucher et se trouvait dans le couloir du haut de sa maison, lorsqu'elle aperçut par la fenêtre, dans un champ situé à environ 350 m, « une sorte de tige » lumineuse de couleur jaune clair, stationnant au voisinage du sol. Une « sorte



de chose ovale », de couleur jaune clair aussi, semblait se mouvoir, montant vers le sommet de l'engin. Quelque chose dans ce mouvement faisait penser à un « mouvement de bras » — le témoin tient à cette comparaison et répète plusieurs fois cette image. Elle n'a pu préciser davantage sa comparaison, malgré tous ses efforts. — Dès que la « chose ovale » est arrivée au sommet de la « tige », l'ensemble « chose ovale plus tige » s'est éteint. Il a semblé au témoin qu'au moment de l'extinction la chose décollait droit devant, en direction du N-NW — carte Michelin n° 53, pli 4 — la direction donne Douai. L'observation n'a duré que quelques secondes, mais tous les détails cités ont été gravés dans la mémoire du témoin.

L'enquête

Le soir de l'observation le ciel était peu couvert, la température ambiante relativement douce, le vent faible.

La hauteur de l'objet a pu être estimée à environ 5 m.

Lors de l'observation, des chiens semblent avoir aboyé dans la campagne.

Aucune sensation particulière n'a été ressentie par le témoin. Je précise que Mlle X... a une bonne vue et ne porte pas de lunettes.

Averti le vendredi matin, deux jours après, je me suis aussitôt rendu sur les lieux et j'ai été de ce fait le premier enquêteur civil. Par chance le temps était resté sec depuis le jour de l'observation.

Sur les lieux, dans un champ de betteraves, des traces anormales sur la végétation. A l'endroit de l'observation les plans de betteraves étaient tombés sans cassure, certaines feuilles semblaient avoir subi une forte chaleur. On ne distingue pas réellement une forme géométrique : une grossière ellipse de 5 m sur le grand axe et 3 m sur le petit pourrait être évoquée. La terre a semblé intacte.

Mon détecteur d'ions négatifs n'a rien décelé le 30 août à 12:30. Aucune variation du champ magnétique n'a été constatée.

Un fait, qui peut être important, peut laisser éventuellement supposer qu'un champ rémanent pouvait exister le 29 août. La jeune fille s'était rendue sur les lieux et elle s'est rendue compte que sa montre ne fonctionnait plus normalement : elle est arrivée de ce fait en retard à son bureau. Elle est formelle, avant cette observation la montre fonctionnait bien.

Un autre détail a attiré mon attention. Le vendredi je me suis rendu sur les lieux avec un collègue, M. Fraisier, et sa femme. De retour chez M. et Mme Fraisier, mon collègue et moi-même avons ressenti des picotements dans les bras et sur tout le corps et Mme Fraisier avait des picotements à une main.

(suite page 16)

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

NIERGIES (Suite de la page 15)

Le témoin tient à ce qu'on respecte son anonymat, et on la comprend. En effet, le samedi 31 il y avait un tel défilement de curieux « venant voir les martiens » et tout piétiner. Tout le monde voulait voir « la personne qui avait vu ». Un marchand de glaces et friandises s'était même déjà installé sur le chemin de pierres qui donne accès au champ !

En tout état de cause, je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits relatés, et je puis donner l'assurance que le témoin est très équilibré, très digne de foi, et que sa parole n'est pas à mettre en doute.

N.D.L.R. — Sur le plan annexé, M. Doise signale la présence de sources à proximité, et indiquait qu'il ne pensait pas qu'elles aient un rapport direct avec l'observation. A ma demande, il est allé promener son détecteur d'ions négatifs au-dessus, et il n'a fait aucune constatation positive.

Relevons que l'observation a eu lieu à 4 km au SO de la ligne Southem - Po di Nocca.
Les effets :

Ce qui surprend un peu dans ce récit sont les effets à retardement que signale M. Doise : montre arrêtée le lendemain, sur les lieux semble-t-il, les picotements. Pour la montre M. Doise me signale un peu plus tard qu'il s'agissait d'un décalage de mécanisme... Picotements le 30, deux jours après, et l'enquêteur signale qu'il ressent encore ces picotements en compagnie de MM. Hotte et Lemaire, M. Hotte également le 31 août.

M. Doise pense à des effets de radio-activité. C'est possible, mais peu probable, aucun test d'ailleurs n'a été fait, et c'est dommage que le soupçon de M. Doise n'ait pu être vérifié, ne serait-ce que pour l'écarter.

Je n'ai aucune explication à ce phénomène, qu'une seule assez fantastique et toute théorique, à savoir : la présence invisible du phénomène à proximité jusqu'au 31 au moins.

M. Doise pense qu'il y a similitude avec l'observation publiée dans L.D.L.N. d'août en Allier : enquête de M. Nicouleau. Au lecteur de juger.

Un bon point pour s'être inquiété de la bonne vue du témoin, j'aurai aimé que l'affirmation soit appuyée d'un petit test. Il est toujours possible de demander au témoin des détails sur des objets éloignés. J'aurai aimé également que l'enquête ait porté sur l'agitation des chiens du voisinage et savoir s'il y avait un rapport avec le phénomène. Peut-être que d'autres témoignages auraient été recueillis.

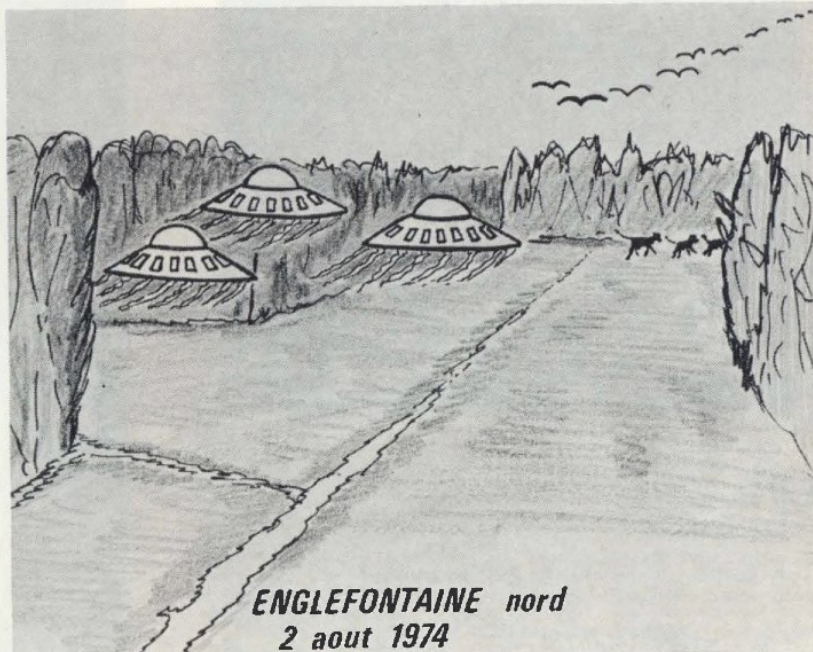
Pour conclure, une observation corroborée par les traces sur la végétation au lieu de l'observation. Il est évidemment bien difficile de parler d'hallucination, un phénomène a eu lieu.

Le lecteur qui trouve bizarre que parfois le témoin demande l'anonymat se rendra compte par la foule qui se rend sur les lieux que sa tranquillité est en péril s'il est connu. Il suffit pour nous que l'enquêteur le connaisse ainsi que la gendarmerie quand elle fait une enquête.

F. LAGARDE

Quasi atterrissage de trois OVNI en plein jour à Englefontaine (Nord) le 2 Août 1974 vers 14 h 15

Enquête de M. Bigorne



Nous sommes à la lisière de la forêt de Mormal, à la limite des communes de Locquignol, Hecq et Englefontaine.

Deux jeunes gens, Christophe Joveniaux, 12 ans et J.-Raphaël Delhaye, 10 ans, très évolués, sains d'esprit et respectablement connus, partent

en bicyclette au lieudit « Les Eclusettes » afin d'aller pêcher l'épinoche dans le ruisseau local. Ils abandonnent leurs bicyclettes à l'entrée de la prairie en « T » et se trouvent complètement entourés d'arbres. Ils poursuivent leur avance à pied, longeant le ruisseau et cherchant l'endroit propice à leur pêche.

Soudain ils perçoivent un bruit, comparable à celui émis par un essaim d'abeilles, qui devient strident, s'amplifiant graduellement, au point de devenir insoutenable. Puis ils voient avec stupéfaction, apparaître d'une des branches du « T » de la prairie, aux trois-quarts de la hauteur des arbres, trois disques en formation triangulaire, se déplaçant en s'élevant lentement, d'E en O. Ils décrivent les objets ainsi : trois disques d'aspect métallique, couleur aluminium clair, pourvus d'un dôme transparent et ceinturés — sur le disque — de hublots translucides de forme rectangulaire, placés dans le sens de la hauteur. Diamètre estimé aux environs de 6 m (apparition d'abord à 100 m d'eux).

Puis les trois disques bifurquent, toujours en parfaite formation triangulaire, pour venir vers les jeunes gens qui s'enfuient. Néanmoins la formation les survola brièvement à hauteur d'arbres, et ils distinguèrent nettement sous les disques, de nombreux filets d'une sorte de fumée blanche qui en fait leur empêchait de distinguer nettement le dessous. Ils avaient déjà remarqué précédemment ce dégagement de « fumée » blanche. Puis décrivant un arc de cercle vers le N, les trois OVNI's repartirent approximativement dans la direction d'où ils venaient, en prenant progressivement de l'altitude et à vitesse lente.

Les bovidés s'étaient éloignés rapidement, et ils remarquèrent que d'un côté deux perdrix s'envolèrent en piaillant, imitées en cela par tous les autres volatiles du lieu (corbeaux, moineaux, etc...). Aucun autre détail particulier, aucun changement de coloration, les disques ne tournaient pas sur eux-mêmes, et ils ne remarquèrent pas la présence d'occupants au travers du dôme. En fait ils étaient trop effrayés pour prendre le loisir de scruter attentivement les objets. Ils arrivèrent chez eux très excités, sachant à peine s'exprimer, sous l'emprise d'une émotion violente, et racontèrent tant bien que mal l'événement à leurs parents.

Ceux-ci, un instituteur et un cadre de la région, comprirent qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire et les gendarmes furent prévenus. Sur les lieux, avec les jeunes témoins, quelques heures plus tard, ils remarquèrent des traces. A droite, dans la prairie d'où provenaient, à basse altitude, les trois disques, une zone circulaire d'herbe soufflée en sens inverse des aiguilles d'une montre, précédée d'une pointe de même structure. Au centre, à la même hauteur, un autre cercle d'herbe soufflée, mais plus petit, et à gauche, aucune trace visible. Aucune rémanence magnétique. Mais nous remarquons, quelques jours plus tard, que cette prairie était sujette à une maladie communément dénommée « rouille végétale », et à l'endroit des traces, cette maladie était à un stade beaucoup plus avancé que partout ailleurs, car les brins d'herbe étaient déjà desséchés, blanchis, alors qu'ailleurs c'était seulement la pulvérulence orange. Cela nous rappele les constatations visuelles à Feignies (Nord). LDLN n° 130, page 7. Notons encore que les jeunes gens

ne portaient pas de montre et ne souffrirent d'aucun désagrément physique ou psychologique immédiat. L'un d'eux, sans doute plus marqué, souffre de fréquents cauchemars, avec pour thème cette observation d'OVNI.

Le lieu concerné est arrosé par un ruisseau qui se jette dans le Saint-Georges. Ce ruisseau est alimenté par deux plus petits qui entourent la prairie du quasi-atterrissage ; zone très humide (Michelin 33, pli 5).

Mme X..., domiciliée en lisière de la commune d'Englefontaine, fut alertée par son petit-fils lui signalant la présence de trois disques volants, qui s'élevaient lentement au-dessus de la forêt. Elle conclut rapidement, et sans y prêter attention, au passage d'avions. Or il n'y eut aucun avion dans la zone concernée, et la formation observée était triangulaire, assez fermée, et toujours si impeccable qu'on aurait pu croire que les trois disques étaient reliés par des liens invisibles.

Le propriétaire des bovins remarqua que ses bêtes étaient dans un état d'énervement anormal, et les changea de prairie. Lorsque, plus tard, il voulut les remettre dans les lieux de l'observation, ceux-ci s'agitèrent de nouveau et le fermier dut les conduire ailleurs. Aucun autre signe particulier ne fut remarqué sur ces animaux.

La fontaine Saint-Georges est en bordure du ruisseau du même nom. On y vient pour la guérison des dartres. La légende veut que les Anglais, traversant la région et tourmentés par la soif, prièrent saint Georges. Celui-ci leur serait apparu ; son cheval aurait frappé le sol de son sabot, et la source aurait jailli. Ces eaux attirent les pèlerins depuis un temps immémorial.

Enfin, rappelons que ce quasi-atterrissage eut lieu en PLEIN JOUR, à 600 m de l'agglomération d'Englefontaine, et à 300 m de la plus proche habitation. Mais les taillis et le début de la forêt permettaient aux trois OVNI's d'évoluer incognito, si deux jeunes garçons n'avaient eu l'intention d'aller à la pêche à l'épinoche !

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

NOS LIVRES SELECTIONNES

(Voir notre précédent numéro)

ENQUÊTE EN BIGORRE (Aspin-en-Lavedan H^{tes}-Pyrénées)

(Voir photo couverture première page)

Alors qu'il regagnait son domicile en voiture vers 2:00 du matin, en compagnie d'un de ses voisins, M. Capdevielle constate la présence d'un éclairage inhabituel de l'étable attenante à la ferme qu'il habite. Arrivé chez lui, il situe une source de lumière derrière une petite haie bordant le verger de sa propriété, et s'aperçoit qu'elle est posée en bordure d'un chemin de terre qui longe cette haie. Or, le chemin débouche sur la route d'accès à son domicile et il est parfaitement visible du croisement. Il aurait dû l'apercevoir en rentrant si elle avait été déjà sur le chemin.

M. Capdevielle réveille ses parents qui se lèvent pour constater la présence du phénomène, et rentrent aussitôt apeurés. Cette lumière se présente sous la forme d'une boule blanche d'un diamètre de 80 cm environ et d'un éclat aveuglant.

De la boule, dont l'éclat pulse à une cadence variable, sort un faisceau lumineux qui va se projeter sur le mur et le toit d'une bâtisse voisine en bordure du chemin. Le bâtiment est diffusé de l'étable déjà signalée. Ce faisceau découpe sur le mur et le toit une surface rectangulaire (carrée précisera le témoin par la suite) blanche de la grandeur d'un drap de lit (voir photo montage).

Alors que ses parents sont partis se recoucher, il entend un claquement sec qu'il décrit comme un coup de fusil, mais privé d'écho. Une minute après environ le même bruit se renouvelle. Ses parents ont déclaré l'avoir entendu de l'intérieur de la maison. Après le deuxième claquement il perçoit comme un bruit de voix confuses et de craquement de branches.

Durant toute la durée de son observation qui a duré plus de 20 minutes, il est resté à une cinquantaine de mètres du phénomène et n'a pas attendu la fin pour aller se coucher. Sur les lieux, le lendemain, il ne trouvera aucune trace de la présence du phénomène.

N.D.L.R.

Aspin-en-Lavedan, est un petit village de 173 habitants qui, avec Ségus, Omex et Ossen, occupe un plateau élevé au-dessus du gave de Lourdes, sur les flancs du Béout au nord (792 m) et le Pibeste au sud (1393 m) - carte Michelin 85 pli 18.

Ce qui frappe encore une fois les ufologues que nous sommes est cette absence de curiosité, cette incapacité d'émerveillement qui est presque de l'indifférence, devant un phénomène pour le moins insolite et qui plus est chez soi, à la portée de l'observation. Beaucoup d'entre nous, en cette veillée nationale auraient payé cher pour faire cette observation et en rapporter la photo... hélas !

On se trouve encore en présence de la forme boule, et celle-ci semble également se déplacer comme l'indique les deux éclairages constatés. Peut-être y avait-il à proximité l'objet-mère, peut-être des occupants (les bruits perçus) mais en l'absence de curiosité du témoin on n'en saura pas plus. On ne peut pas dire qu'il est sensibilisé au phénomène, et par son indifférence nous avons sans doute perdu de précieux renseignements.

F. Lagarde

COMMUNIQUÉS

- 1/ EN CAS D'ATERRISSAGE AVEC TRACES :** De récents événements nous ont montré que nous ne sommes pas avisés assez tôt des faits d'atterrissages avec traces, et de ce fait de précieux éléments d'enquête se perdent. Il existe un réseau d'alerte qui fonctionne parfaitement, qui sera peut-être étendu au fur et à mesure de la formation des responsables LDLN, et celui-ci n'est pas touché par cette note. Tous les enquêteurs et les lecteurs qui constatent eux-mêmes, dans les 48 heures qui suivent, le fait d'un atterrissage authentique avec traces au sol, sont priés d'adresser un télégramme à l'adresse de : F. LAGARDE 9, RUE CAMILLE-DESMOULINS — 65000 TARBES. Mentionner lieu par son nom et département — si cela facilite les choses ; par le code postal seulement — date du fait — nom et adresse de l'expéditeur. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que d'atterrissage avec traces et d'un atterrissage qui s'est produit 48 h avant, au plus.
- 2/ COUPURES DE PRESSE RECENTES :** Veuillez les adresser au Siège de « Lumières dans la Nuit », 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON, afin que celles-ci puissent être condensées, et transmises sans retard à l'imprimeur.
- 3/ TEST DE GERMINATION APRES UN ATERRISSAGE PRESUME :** L'effectuer systématiquement. Pour ceux qui ignorent ce dont il s'agit, veuillez vous reporter au N° 134 de LDLN (Avril 74), page 9. Ce n° est encore disponible à 3.50 F.
- 4/ VENTE DE LDLN EN LIBRAIRIES :** Nous vous serions reconnaissants de nous indiquer des adresses de votre localité, à condition qu'il s'agisse de points de vente valables (à l'exclusion des marchands de journaux, sauf cas spéciaux) ; nous ferons le reste. Si possible, prendre un premier contact avec les libraires en question, avant de nous tenir au courant. Merci.
- 5/ CONFERENCES — REUNIONS — DEBATS :** L'expérience a prouvé que la vente de notre revue est plus souhaitable que la distribution systématique de spécimens (il est évident que celui qui ne veut pas mettre 3,50 F pour en savoir plus sur les OVNI, ne sera jamais intéressé par ce problème). Nous pouvons vous remettre des exemplaires de LDLN, des macarons, des séries de photos avec une remise de 20 % (que vous prélèverez lors du règlement). S'adresser au Siège de LDLN.
 - M. Pala, 18, bd Chancel, 06600 ANTIBES, serait désireux de correspondre avec des lecteurs s'intéressant à l'Astronomie, dans la région de la Côte-d'Azur.
 - Une exposition OVNI aura lieu au Centre d'Accueil, rue Gérentet, 42000 ST-ETIENNE, du 25 janvier au 15 février 1975. Cette exposition est organisée par M. Berlier et ses amis, du Cercle Stéphanois.

SAINT-MALO (Ille et Vilaine) le 9 Avril 1974

Enquête de M. X...

LES FAITS

M. Le Jan est propriétaire d'un café à Saint-Servan, petite ville englobée dans le grand Saint-Malo, et c'est là que j'ai pu m'entretenir avec le témoin, qui exerce également la profession de chauffeur de taxi.

Je dois souligner que M. Le Jan et sa famille se sont très obligeamment prêtés à cette enquête, et, malgré mes trois visites successives celui-ci a patiemment répondu à mes questions.

Voici donc le récit de M. Le Jan à travers les propos que j'ai pu recueillir :

« Il était aux environs de 6:20, et j'allais charger mon premier client (j'avais trois courses pour le train de 7:00).

Je vis donc ce monsieur, entre la porte de Dinan et la porte Saint-Louis qui me dit : « M. Le Jan, descendez ! Descendez ! » (A)

Excusez-moi lui répondis-je en regardant ma montre, mais je n'ai pas le temps de descendre ; j'ai deux autres courses à faire !...

Il avait les yeux fixés sur moi et me dit : « Ecoutez !... Je ne monterai pas dans votre voiture si vous ne descendez pas... »

Et c'est là que je suis descendu. Ah ! Alors là... j'ai été estomaqué par cet engin qui se déplaçait ; c'était un engin en forme de fusée. Cet objet était très lumineux et d'une couleur très difficile à définir, cela tirait un peu sur l'« arc-en-ciel ». Le ciel était assez bas et il passait juste sous les nuages. Il ressemblait à un cigare très allongé, d'un diamètre apparent de 1 m à 1,20 m (!). Il se déplaçait pas très rapidement mais assez vite tout de même, à peu de choses près la vitesse d'un avion ; sa marche était régulière et la trajectoire bien définie d'O en E, et encore une fois les variations de couleurs étaient, elles aussi assez régulières. Il n'y avait pas de vent. L'altitude demeure indéterminée.

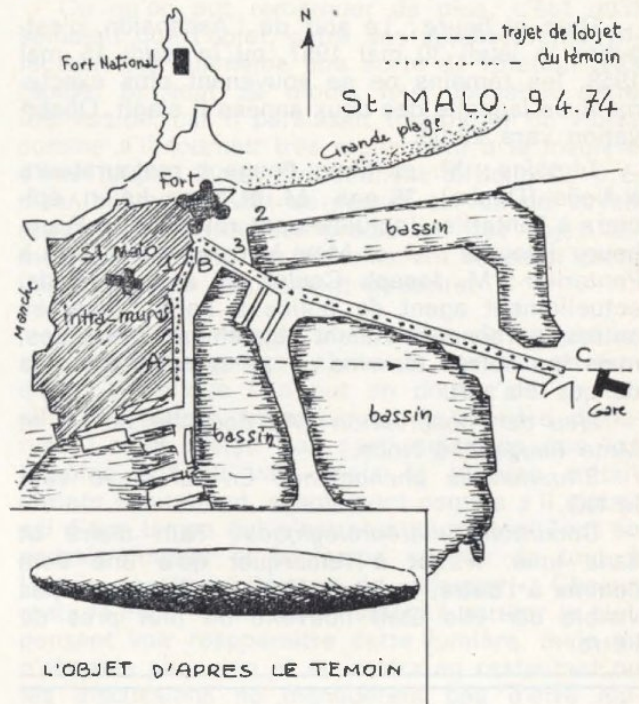
« L'engin est passé à la verticale et nous l'avons observé une minute à terre. Nous sommes montés en voiture, avons longé les remparts jusqu'à la porte Saint-Vincent (B), où nous avons bifurqué pour emprunter l'avenue Louis-Martin. Il y avait peu de circulation et nous avons couvert les quelques 700 m de l'avenue en 2 mn (C) (durée totale de l'observation : 3 à 4 mn). Le temps que j'arrive à la gare, il était déjà loin au-dessus de Dol-de-Bretagne où on l'apercevait encore (D).

Arrivé à la gare, un automobiliste me barre la route : « Stoppez ! Stoppez ! » Mais nous étions déjà restés un moment et je me disais que mes autres clients allaient rester.

La gendarmerie arrivait également à la gare, mais malgré nos appels de phares, ils ne le virent pas. J'aurais pourtant bien voulu qu'ils le constatent eux-mêmes.

C'est alors que l'objet a disparu en perçant les nuages ».

M. Le Jan n'a pas songé à observer une éventuelle perturbation dans le plafond nuageux.



REACTION DE M. LE JAN

« Véritablement, je vous dirai franchement que je n'en aurais même pas parlé, sauf peut-être en privé, sans que le matin, je me pointe ici au retour de mes courses, vers 7:30 et que le représentant de « Ouest-France », M. Maillard, avec son appareil photo se trouve devant le coiffeur à lacer ses souliers, alors qu'on ne le voit jamais le matin, et je lui ai dit comme ça : « Ce n'est pas ici que vous auriez dû vous trouver à lacer vos souliers, c'est à 6:30 ce matin ; il y avait un OVNI qui se promenait par là !... »

Immédiatement, il a réagi et est allé chercher un confrère qui a tenu à voir l'endroit exact et est venu me « casser les pieds ».

« C'est une chose à laquelle je ne m'étais jamais attardé, car j'ai navigué (pendant 13 ans) et fait le tour du monde plusieurs fois ; j'ai passé des soirées à regarder le ciel et les étoiles pendant des traversées qui duraient parfois trente jours et je n'ai jamais rien vu de tel !

M. Le Jan n'a par ailleurs perçu aucun bruit, ni de sensation d'aucune sorte, ni de troubles physiologiques.

REACTION DE LA FAMILLE LE JAN

A chacune de mes visites, Mme Le Jan et son fils, également chauffeur de taxi, se trouvaient là.

— Pouvez-vous me dire, M. Le Jan, quelle a été la réaction de votre famille ?

— (Eclat de rire retentissant de Mme Le Jan) Exactement ce que vous entendez en ce moment !... Il nous a raconté son histoire et nous n'y avons même pas prêté attention.

(suite page 20)

Observation à NODS (Doubs)

Enquête de M. TYRODE

Date et heure : Le soir de l'Ascension, c'est-à-dire le jeudi 30 mai 1957, ou le jeudi 15 mai 1958, les témoins ne se souvenant plus exactement de laquelle des deux années il s'agit. Observation vers 22:00.

Témoins : M. et Mme Peugeot restaurateurs à Nods (Doubs), 38 ans ; M. et Mme Julien, épiciers à Pontarlier (actuellement retraités au Frambourg (Doubs) ; M. et Mme Verron, carrossiers à Pontarlier ; M. Joseph Coulot, 15 ans, de Nods, actuellement agent de police à Paris ; diverses autres personnes étaient également présentes, mais les autres témoins ne se souviennent plus de qui il s'agit.

Lieu de l'observation : Au domicile de M. et Mme Peugeot, à Nods.

Situation du phénomène : En vol élevé vers le NO.

Conditions météorologiques : Nuit claire et sans lune. Il est à remarquer qu'à une date comme à l'autre, la lune n'était pratiquement pas visible car elle était nouvelle ou tout près de l'être.

SAINT-MALO (Suite de la page 19)

Selon Mme Le Jan, son mari a été très impressionné par le spectacle magnifique de cette chose extraordinaire. Mme Le Jan m'a également confié qu'une autre personne aurait vu l'objet le matin en ouvrant ses volets.

COMMENTAIRES

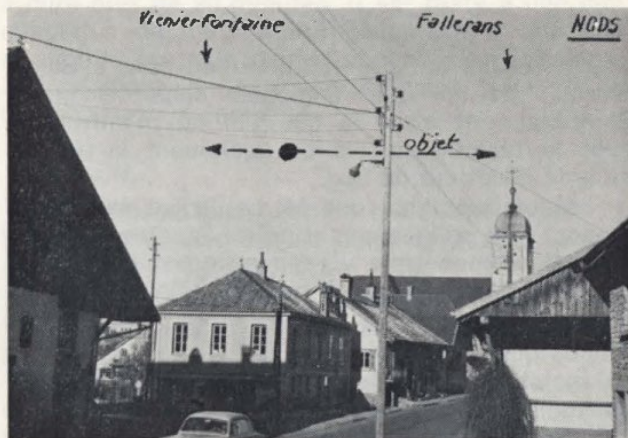
Cette observation me semble intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'objet lui-même, qui semble d'une taille colossale.

J'avais sous la main la photo (qui vaut ce qu'elle vaut) prise par Mlle Ella Fortune à Alamogordo (New-Mexico), le 16 octobre 1957. M. Le Jan a cru reconnaître là, à peu de choses près son OVNI, moins la traînée lumineuse.

M. Le Jan pense à présent que les OVNI existent avec la conception plutôt simpliste de l'engin d'observation d'origine soviétique. A ma suggestion il a admis la possibilité d'une chose d'origine extra-terrestre.

Il est intéressant de remarquer que quatre personnes au moins ont aperçu et observé l'objet presque simultanément en divers endroits. Je n'ai malheureusement pas pu les rechercher, car personne ne connaissait ni leur nom, ni leur adresse. Contrairement à ce qui avait été dit précédemment, le passager ne s'appelait pas M. Dides. M. Le Jan m'a dit qu'il s'agissait d'une erreur.

A part cela, je peux dire que M. Le Jan m'a paru d'une sincérité absolue, ce qui bien sûr n'engage que moi, et je crois pouvoir garantir qu'il n'a guère recherché la publicité ; comme il le dit lui-même, les journalistes sont venus lui « casser les pieds »... Ainsi, le témoin a surtout paru à la fois très étonné et amusé par cette aventure qui ne l'a guère impressionné. Il ne semble pas, d'autre part, enclin à rêver éveillé, comme ses expressions en témoignent.



Observation : Si tous les témoins ne se sont pas souvenus de l'année exacte (30 mai 1957 ou 19 avril 1958) à laquelle cette observation fut faite, ils se rappellent très bien qu'il s'agit du jour de l'Ascension. Ceci provient du fait que les témoins de Pontarlier revenaient de la foire-exposition de Besançon et que celle-ci a lieu chaque année au cours de la semaine qui comprend le jeudi de l'Ascension. Connaissant la famille Peugeot, ils s'étaient arrêtés au restaurant pour dîner avant de rentrer chez eux. Ils étaient donc à table lorsque Mme Peugeot, qui était sortie voir ce qui se passait au dehors, aperçut la première le phénomène. Et elle l'observa assez longtemps seule, ne voulant pas alerter inutilement ses hôtes : peut-être était-ce simplement quelque chose de naturel ; il fallait qu'elle s'en assurât avant de prévenir qui que ce soit. Qu'avait donc vu Mme Peugeot ?

Tout d'abord, précisons que, du devant de la maison, elle ne vit rien d'anormal, mais elle avait quelque chose à faire à la grange. Elle monta donc le pont qui y conduit et, machinalement, elle regarda autour d'elle. C'est alors que, dans le ciel, une lumière attira son attention. Au premier abord, elle crut qu'il s'agissait de la lune : c'était comme un disque jaune, d'un diamètre voisin de celui de la lune. Mais ce n'était pas cet astre et elle le comprit très vite. D'abord, la lumière était beaucoup plus vive et paraissait rayonner tout autour. De plus, la chose qu'elle voyait se déplaçait. Elle crut qu'il s'agissait d'une illusion, mais elle se détrompa par la suite en observant plus longuement — c'est une des raisons pour lesquelles Mme Peugeot ne vint pas tout de suite prévenir les personnes qui se trouvaient au restaurant.

Une des raisons qui firent que le témoin s'aperçut qu'il était question d'autre chose, c'est que cette lumière, qu'elle avait vue très vive au début, devenait par moments beaucoup moins intense : on aurait dit une lampe usagée qui donnait des signes de faiblesse comme lorsque le filament est près de se détruire. L'intensité lumineuse présentait des variations très visibles, mais sans qu'on puisse leur attribuer une période nette ; c'était plutôt des fluctuations à des moments irrégulièrement espacés.

Et tout à coup, Mme Peugeot réalisa que l'objet bougeait. Elle ne l'avait pas remarqué tout d'abord car ses déplacements se faisaient d'une manière très brusque, si bien qu'au début de l'observation, elle avait pu penser que sa vue lui jouait des tours ! Mais il n'en était rien et l'objet remuait réellement, mais ses déplacements étaient subits et de très courte durée, suivis ensuite par un très long moment d'immobilité. A titre de simple estimation, on peut dire que la durée des déplacements n'était que de quelques fractions de secondes et on pourrait la comparer en cela à des éclairs ; par contre, l'objet demeurait immobile après cela pendant un temps variant entre deux et cinq minutes.

Si les durées n'étaient pas régulières, les directions dans lesquelles cette chose évoluait étaient tout aussi inattendues. D'abord aperçu sur la droite, en direction approximative du village de Fallérans, lequel se situe, par rapport au témoin, derrière le clocher de l'église, les déplacements amenaient l'objet de plus en plus vers sa gauche et disons tout de suite que l'objet disparut au-dessus du toit de la mairie, c'est-à-dire en direction du village de Vernierfontaine. Mais ces déplacements se faisaient un peu dans tous les sens, sans ordre visible : horizontalement, verticalement, obliquement, tantôt à droite, tantôt à gauche, l'ensemble formant des zigzags dans le ciel, mais toujours tout aussi brusques. Il y avait près d'une demi-heure que Mme Peugeot observait ce phénomène et cette fois elle était certaine qu'il se passait quelque chose d'anormal. Elle résolut alors d'aller appeler son mari et les clients de l'hôtel. Très vite, chacun accourut et grimpa le pont de grange pour observer le phénomène. Ils pensaient alors à ce moment qu'ils allaient être en présence d'un météore, mais ils déchantèrent très vite et leur surprise fut grande en voyant les évolutions de cette espèce de grosse lune jaune. Ils ne comprenaient absolument rien à ce qui se passait devant leurs yeux.

Combien de temps restèrent-ils là à observer ? Ils ne sauraient le dire exactement mais estiment

être restés là une demi-heure, ce qui fait que Mme Peugeot avait pu voir cette chose durant une heure environ.

Ce qu'on put remarquer de plus, c'est qu'il semblait que l'objet, outre ses déplacements, effectuait sur lui-même une sorte de rotation très rapide, ou tout au moins leur donnait-il cette impression, car il paraissait trembloter ou vibrer comme s'il tournait très rapidement à la manière d'une toupie. Il est évidemment difficile de préciser ce qui pouvait se passer car on ne voyait aucun point de repère précis sur cet objet lui-même, mais tous les témoins ont ressenti cette impression de mouvement giratoire.

On en était là de l'observation de ce phénomène, lorsque quelque chose de nouveau se produisit. Sans que l'on put se douter de ce qui allait se passer, brusquement, la lumière disparut ! L'objet n'était pas parti selon ce que les témoins ont pu voir, mais la lumière s'était éteinte subitement, exactement comme s'il s'était agi d'une lampe qui n'est plus alimentée. Tout se passa comme si la lampe usagée de tout à l'heure venait subitement de « claquer ». Chacun resta là encore quelques instants à scruter le ciel, pensant voir réapparaître cette lumière, mais on n'observa plus rien et on rentra au restaurant où les discussions ne manquèrent pas d'être animées. Evidemment, toutes les hypothèses furent envisagées, mais personne ne voulut croire qu'il ait pu s'agir d'un météore. Les jours suivants, on demanda si quelqu'un avait pu faire une semblable observation dans la région, mais discrètement car on ne voulait pas que l'on puisse s'imaginer que l'on voyait là la manifestation d'un objet mystérieux ! mais on ne trouva comme seul témoin que le jeune homme de 15 ans, M. J. Coulot qui avait vu ce phénomène du pas de sa porte.

Maintenant, chaque fois que les Pontissaliens passent par Nods, ils s'arrêtent au restaurant et il arrive souvent de parler de ce qu'on a pu observer ensemble, tant ce phénomène les avait frappés.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et ou sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marson.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

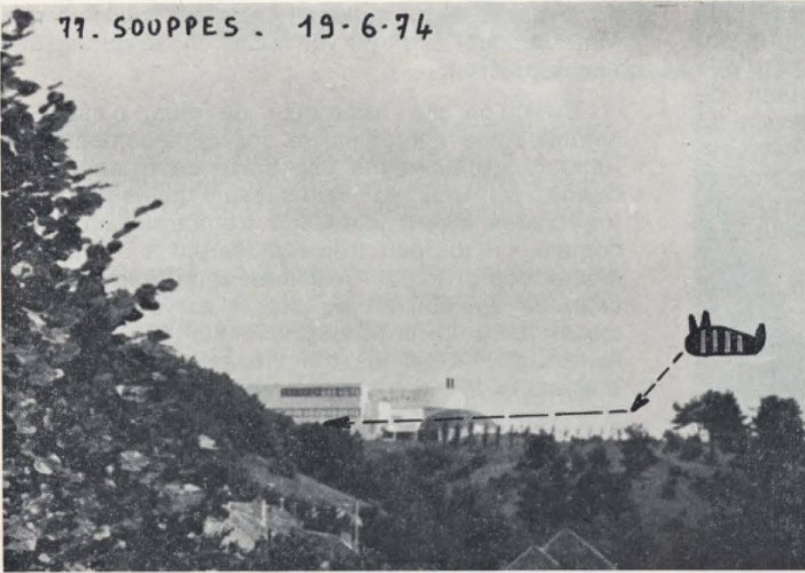
FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C., et d'élaborer les moyens de mesure de leurs effets physiques. Avec des associations régionales comme l'ADEPS, ce groupe collecte également tous les appels de détecteurs, que ceux-ci soient ou non accompagnés d'observations insolites, et contribue à l'organisation du réseau national de détection.

Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marson. (Timbre réponse S.V.P.).

NOUS NOUS EXCUSONS DE NE POUVOIR INSERER NOTRE RUBRIQUE HABITUELLE « **NOUVELLES RECENTES** », LE COURRIER FAISANT ENCORE DEFAUT AU MOMENT DE COMPOSER CE NUMERO (fin novembre).



ENQUÊTES DIVERSES ET OBSERVATIONS DE NOS LECTEURS

ENQUÊTEUR : P. Berthault.

LIEU : Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne).

DATE : Mercredi 19 juin 1974 à 13:00.

TEMOINS : Mme Puech, 55 ans environ - Mme Verlinde, sa fille, 30 ans environ - le fils de cette dernière, Harold, 6 ans - domiciliés avenue du Général-Leclerc, à Souppes.

METEO : Beau temps ensoleillé.

LES FAITS :

Les témoins déjeunaient dans leur jardin lorsqu'ils se sentirent « observés ». Ils virent alors vers le NE au-dessus de la « montagne du Boulay » un objet gris semblant se diriger droit sur eux. Ils eurent une forte impression d'étrangeté et l'enfant eut peur. L'objet tourna alors rapidement sur lui-même et plongea entre les arbres et l'école où il disparut. Il avait une forme ovale, longue de 1 m environ, avec une « queue » pointue et deux « oreilles » à la partie avant. La couleur était gris foncé avec semble-t-il plusieurs bandes jaunes verticales. Les témoins se précipitèrent au premier étage, mais l'objet avait disparu. Aucun bruit n'a été perçu. L'observation a duré quelques secondes.

EURE (27) le 15 mai 1973 vers 03:10. Sur la D. 135 entre Tosny et Bernières (Michelin 55, pli 17)

M. Echivard J.-P. se promenait en voiture. Il s'arrêta pour prendre son transistor sur la banquette arrière de la voiture, et essaya vainement durant dix minutes de capter une émission. Après avoir entendu un sifflement aigu et intense dans son appareil, il s'apprêtait à repartir, lorsqu'il aperçut devant lui, un peu plus haut que les arbres bordant la route, une lueur blanche et jaune de forme plate devenant de plus en plus nette. Elle prit une forme ovale, puis lenticulaire et enfin une forme de fusée avec de petits ailerons, avec un aspect métallique. Le phénomène était lumineux, mais jamais éblouissant.

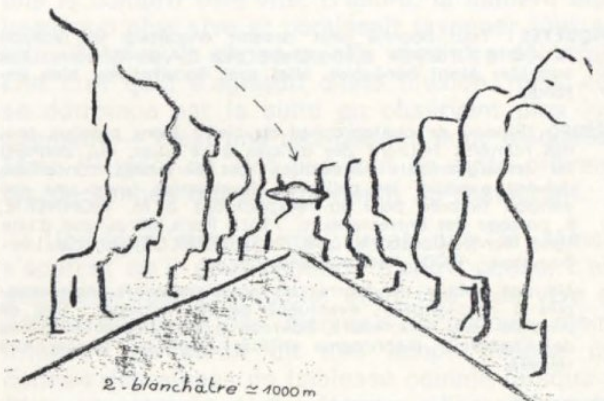
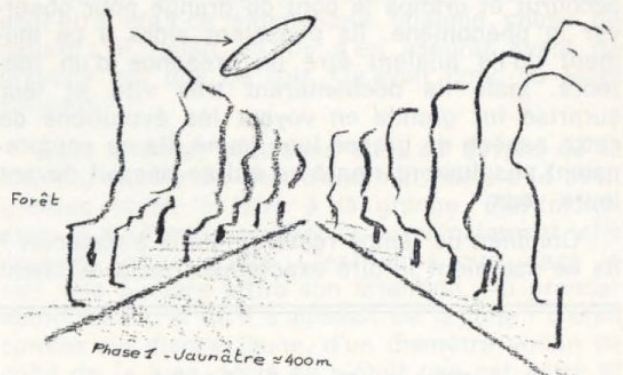
A la première phase de l'observation, l'objet paraissait animé d'un mouvement de rotation avec oscillation. Lors de ses déplacements, il avait des nuances de luminosité. Dans la quatrième phase la luminosité était constante.

Au début, l'objet paraissait se trouver à 400 m environ du témoin. Puis il parut s'éloigner à 1 km environ pour revenir à son point de départ et disparaître aux environs du témoin.

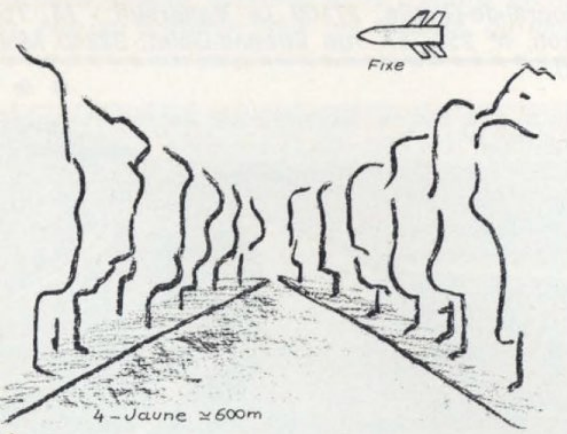
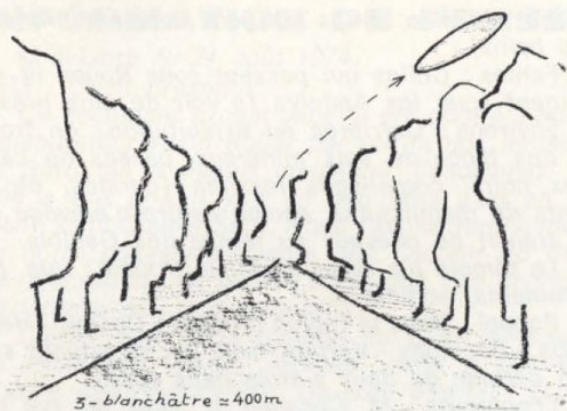
La trajectoire rectiligne se transforma en courbe descendante puis ascendante ; la vitesse lente au début devint de plus en plus rapide.

Le témoin n'a entendu aucun bruit et n'a perçu aucune odeur.

L'objet a disparu en s'estompant progressivement sans diminuer de dimension.



La seule perturbation constatée fut celle du transistor. Ni les phares de la voiture, ni le moteur, ne furent perturbés.



Le témoin sceptique sur l'existence des OVNI le reste toujours après son observation : il ne pense pas avoir observé un de ces objets.

N.D.L.R. — La même observation, dans les mêmes termes, a été adressée par M. D. Thierry à la SOBEPS qui nous l'a communiquée.

(de M. P. Larchevêque)

Enquête de M. Onnis Patrick.

Transmise par M. Bedet, délégué des Bouches-du-Rhône.

Un OVNI au-dessus de Saint-Victoire.

Le dimanche 9 décembre 1973, M. Jullien (domicilié au Pont de Béraud à Aix) fut le témoin d'une observation insolite. Ce jour-là, M. Jullien effectuait, comme tous les dimanches, de la marche à pied sur le chemin qui mène au barrage de Bimont (voir carte Michelin n° 84), et qui débouche sur la route du Tholonet. Après avoir couru pendant un moment, M. Jullien s'engagea dans un petit chemin afin de reprendre son souffle en marchant. Soudain, vers 10:52, il aperçut, au-dessus de lui, un objet étrange, en forme de disque, de couleur métallisée (fig. 1) qui stationnait à une altitude variant entre 400 et 500 m, le témoin put établir approximativement l'altitude de l'objet en comparant celle-ci à la hauteur de la montagne Saint-Victoire (945 m). Puis la chose s'éleva rapidement et basculant vers l'E, se dirigea à une vitesse phénoménale vers le pic des Mouches. Il était alors 10:53, l'observation a donc été rapide. Un fait à retenir, lorsque l'objet bascula pour se diriger vers l'E, le témoin qui auparavant observait le disque put voir celui-ci prendre une forme triangulaire (fig. 2). Le témoin qui travail-

le à Sud-Aviation ne peut se tromper sur la nature de cet objet, d'ailleurs lui-même est formel, il ne s'agit pas d'un objet de fabrication terrestre, « de par mon métier, je peux reconnaître de loin, grâce au bruit ou à la forme d'un objet, s'il s'agit d'un avion, d'un satellite ou d'un ballon météorologie... »

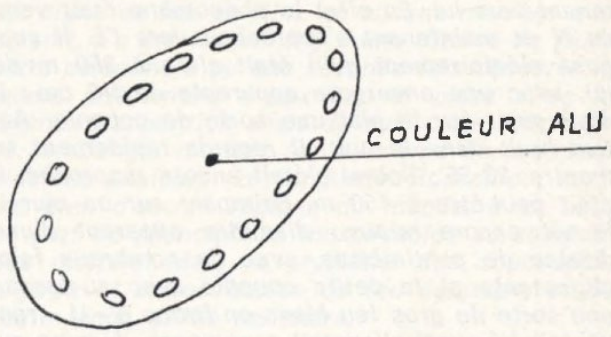


FIG 1

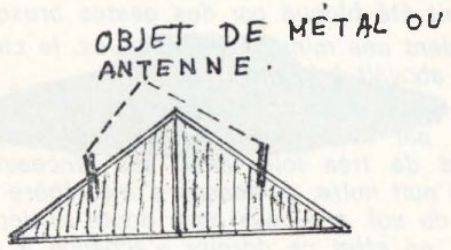
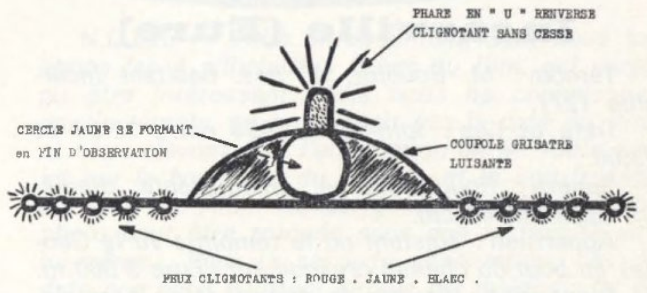


FIG 2

Avant son observation, M. Jullien Albau n'avait pas pris au sérieux le phénomène soucoupe. Aujourd'hui, il est persuadé que les OVNI survolent notre planète.

- MAUBEUGE (NORD) 3 juin 1974 -



Enquête de M. Pont.

Lundi 3 juin 1974 à 23:40, le témoin (19 ans) rentrait chez lui après une séance de cinéma. Après avoir averti ses parents de son retour, il sortit dans la cour derrière sa maison, pour observer le ciel. Il y avait 5 mn qu'il scrutait la voûte céleste, quand, vers 23:50, il se tourna vers

l'O, et aperçut une chose d'apparence plate, visible grâce à ses nombreux clignotants, apparemment jaunes, rouges et blancs. Il rentra précipitamment chez lui pour prendre une torche électrique et un appareil photo. Ressorti, il vit toujours la chose avancer et lui fit alors des signaux avec sa torche ; il lui sembla qu'elle s'était arrêtée. Puis il se rendit compte qu'elle venait maintenant vers lui. En effet le phénomène était venu du N et maintenant s'approchait vers l'E. Il supposa aléatoirement qu'il était alors à 250 m de lui, avec une envergure apparente de 5-6 cm ; il distinguait sur le plat une sorte de coupole. Aucun bruit dans la nuit, il regarda rapidement sa montre, 23:55 ; l'objet s'était encore rapproché, il était peut-être à 150 m. Grimant sur un mur il le vit encore mieux : diamètre apparent d'une dizaine de centimètres, avec de nombreux feux clignotants et la petite coupole avec au-dessus une sorte de gros feu blanc en forme d'« U » renversé ; lui aussi clignotait sans cesse. Aucune autre luminosité apparente ; légère réverbération sur la coupole qui semblait grise.

L'objet avançait encore, très lentement, et le témoin prit alors deux photos, juste au moment où il venait de se former un cercle jaune à l'intérieur ou sur la coupole. Une troisième photo ne fut pas possible, car dans la précipitation, l'appareil avait été bloqué par des gestes brusques.

Pendant ces minutes inoubliables, le chien du témoin aboyait à la mort.

Une voiture allant en direction de Maubeuge-Centre, par la N. 359, et dont les phares se voyaient de très loin, avec ses pinceaux nets dans la nuit noire, au-dessus d'une légère brume au ras du sol, provoqua sans doute le départ de l'objet ; en effet ce dernier s'échappa à grande vitesse, en reculant en direction de Maubeuge, et prenant de l'altitude, sans le moindre bruit.

Pendant ce temps les parents alertés par le chien s'agitèrent enfin et la mère du témoin arriva sur le terrain pour n'apercevoir qu'un point lumineux rougeâtre qui s'éloignait.

Les pellicules photo furent portées pour développement : hélas, rien sur les clichés ; film couleur trop peu sensible et inutilisable pour des photos de nuit ; il eut fallu une source lumineuse très puissante pour impressionner de telles pellicules...

Incarville (Eure)

Témoin : M. Boudier, 40 ans, habitant Incarville (27).

Date et lieu : Juin-juillet 1954 entre 22:30 et 23:00.

Sphère : Rouge orangé, éblouissante, diamètre apparent 40 cm.

Apparition : (instant où le témoin a vu la Chose) au bout du chemin presque sur l'Eure à 300 m.

Disparition : Perdue de vue au loin : normalement.

Changement de direction : A l'équerre, sans gain ou perte de luminosité.

Hauteur : 1,20 à 1,30 m : passe au-dessus de la clôture de l'herbage en trajectoire horizontale.

Bruit : Aucun.

Distance : La plus rapprochée du témoin, 30 m.

Source : Chaude, environ 22°, posséderait du

soufre (dans le temps les gens venaient prendre des bains).

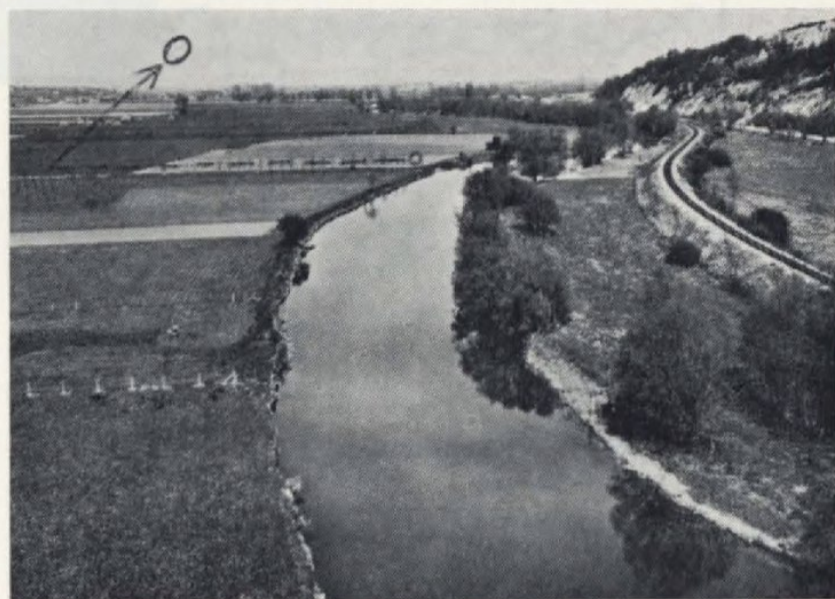
Failles : Celles qui passent sous Rouen et se dirigent sous les Andelys (à voir de plus près).

Environs : Carrières en exploitation : on trouve des blocs de sels minéraux, passes de cailloux noirs, coquillages fossiles (oursins, etc.), dents de mammouths, ancien centre d'élevage et de transit de chevaux au temps des Gaulois.

Le témoin n'a ressenti aucun trouble : vue, picotements, sommeil.

Rappel : Dans la région en 1954 : Duclair - Hennezis - Acquigny - Vernon, mais qui se situent sur une période de deux à trois mois après.

Enquêteurs : M. Cocagne, n° 1460, 40, rue du Général-de-Gaulle, 27100 Le Vaudreuil - M. Tougeron, n° 257, 57, rue Etienne-Dolet, 92240 Malakoff.



RAPPORT D'OBSERVATION

Cette observation a eu lieu à Incarville (Eure) vers juin-juillet 1954. Le témoin, M. Boudier, chauffeur, âgé maintenant de 40 ans, travaille dans la même entreprise où M. Cocagne est mécanicien dieseliste, ils se connaissent depuis très longtemps.

J'ai personnellement vu M. Boudier, celui-ci n'a manifesté aucune réticence à reparler de son aventure, cela lui a paru plus facile à raconter qu'en 1954.

A cette époque, M. Boudier avait une vingtaine d'années, ce soir-là il allait comme tous les jours faire un tour du côté de la maison de son futur beau-père... il faisait doux et le ciel était étoilé, il avait pris le petit sentier qui passe derrière la maison et débouche sur le chemin d'entrée en passant par le petit pont sous lequel passe le ruisseau de déversement à la rivière de la source d'eau chaude qui provient d'un puits de prospection de pétrole foré en 1933 et d'une profondeur de 900 m et qui sort en pression (genre de puits artésien, liquide chaud et légèrement gluant et gris), au repos cette eau redevient claire avec un léger dépôt que l'on retrouve d'ailleurs déposé sur les bords de deux petites mares et dans le lit du ruisseau en contrebas.

En arrivant de l'autre côté du pont et en tournant à droite vers l'Eure, il aperçut devant lui ce qu'il croyait être au premier abord le phare d'un important véhicule. Les secondes passant, il avança, puis étonné de n'entendre aucun bruit, il s'arrêta et s'aperçut avec stupeur que c'était une

● ● ●

INFORMATION DE PRESSE

Midi-Libre du 21 août 1974.

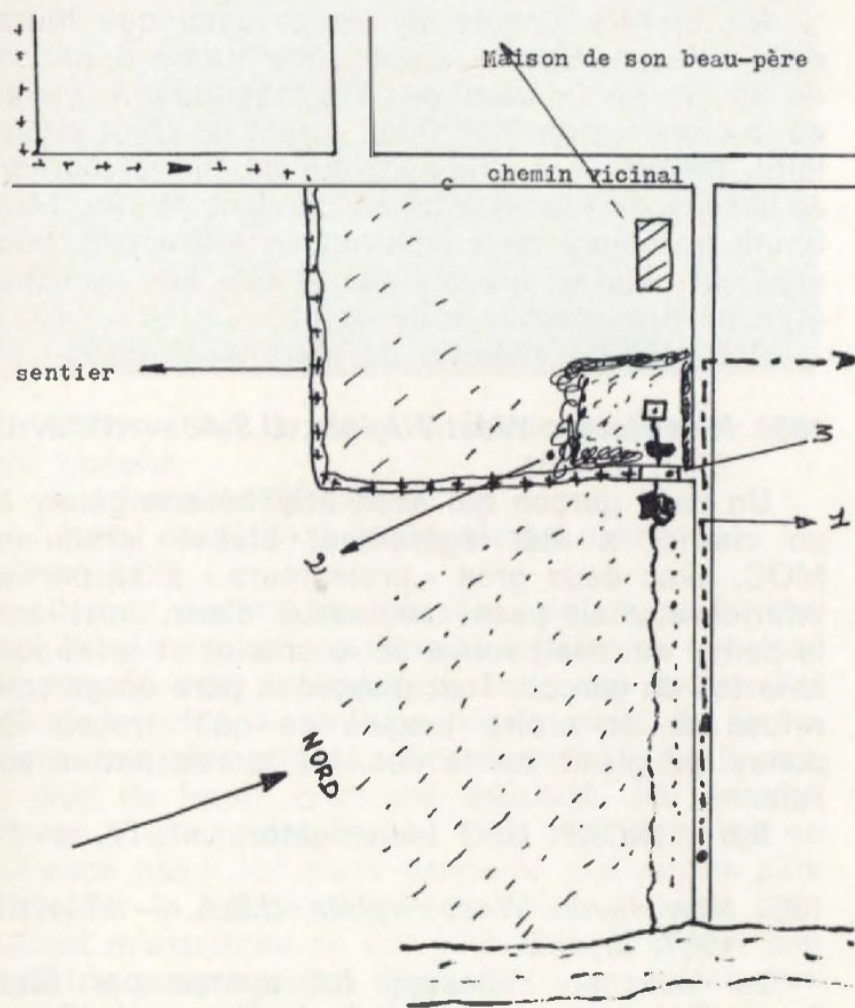
SETE : OVNI présent !

Ce document exceptionnel a été confié à notre collaborateur Alain Rollat par un de nos lecteurs de Sète qui a désiré conserver l'anonymat. Le film a été pris il y a un peu plus d'un an du Mont Saint-Clair à Sète. Nous l'avons tardivement en notre possession parce que l'auteur du film, par discrétion, n'a jamais voulu que l'on divulgue l'existence de cette apparition.

C'était donc à la tombée du jour, au-dessus du cimetière marin, lorsque cette « chose » bizarre s'est manifestée. De quoi s'agit-il ? D'une soucoupe volante, serait-on tenté d'écrire. En tous cas, elle en présente tous les aspects, du moins



sphère lumineuse qui avançait au pas sur le chemin à hauteur d'homme (1,30 - 1,50 m), hésitation, peur, une légère course en arrière, il retraversa le pont et se cacha dans la haie bordant la source, se retournant il vit la boule arriver à la hauteur du pont à 30 m de lui, elle était sphérique, éblouissante et ne faisait aucun bruit. La chose s'éloignant et disparaissant de son angle de vision, M. Boudier se ressaisit, et la curiosité prenant le pas sur la peur, il avança à nouveau et arriva au milieu du pont, la chose, pendant ce temps, avait dépassé la source d'environ 5 m, tout à coup elle fit un brusque changement de direction à l'équerre, passant par-dessus la clôture de l'herbage et continuant sur cette nouvelle trajectoire sans se presser. Le témoin la regarda s'en aller et la perdit de vue au loin.

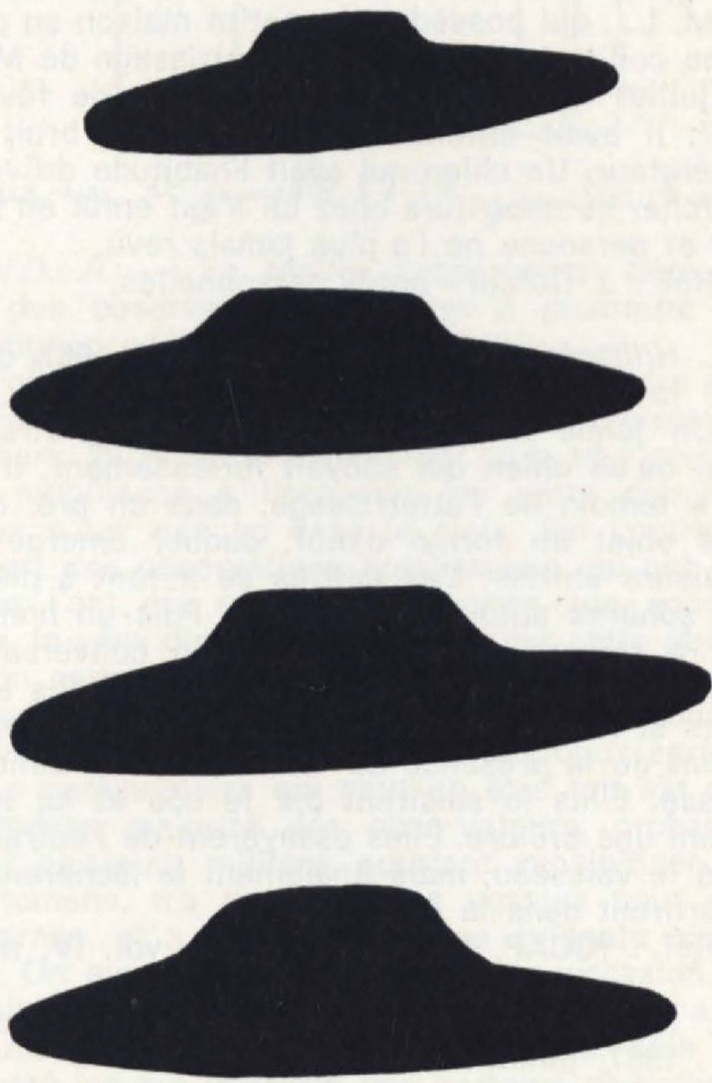


- +++- Trajet du témoin
- Trajet de la sphere
- 1 Position du témoin au début du phénomène
- 2 Position du témoin de replie dans la haie
- 3 Position du témoin sur le petit pont jusqu'à la fin du phénomène

ceux que l'on connaît à travers l'imagerie populaire, les descriptions qu'en ont fait d'autres témoins, sous d'autres cieux, ou la bande dessinée de science-fiction. Nous nous garderons cependant de donner un nom à ce « gros plat », que nous nous contenterons de désigner sous le terme générique d'OVNI.

La personne qui nous a confié ce document est digne de foi. Le film, en aucune manière que ce soit, n'a été truqué. Il y a une dizaine de jours cette personne a pu une seconde fois observer le même phénomène « aux lieu et place » de la première apparition, mais de nuit cette fois, vers 22:30. L'engin tournait sur lui-même en projetant diverses couleurs. Le Languedoc-Roussillon, comme bien d'autres régions du monde, a et aura sa part de phénomènes inexplicables au commun des mortels. Mais le problème des soucoupes, cigares et autres boules de feu demeure, et de toute façon, OVNI reviendra.

Sans signature.



N.D.L.R. — Voilà un document, dont nous joignons les 4 silhouettes tirées du film, qui aurait pu être intéressant. Mais nous ne connaissons pas le témoin, on ne connaît pas la date du film, et nous n'avons que l'affirmation de M. Alain Rollat sur la bonne foi du témoin, et le non trucage du film. M. Alain Rollat ignore peut-être qu'une photo peut être truquée sans que le film le soit lui-même... Pour la seconde observation, pas de date non plus. Pourtant depuis les événements de Fabrègue, la direction de « Midi-Libre » n'ignore pas que des scientifiques sérieux s'occupent du problème et en connaît l'adresse. Elle aurait pu lui donner le film à expertiser et son article n'en aurait eu que plus de valeur. Car enfin, si cette photo est bien authentique, comme nous le croyons si le témoin est de bonne foi, elle pose

(suite page 26)

Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites ⁽⁷⁾

par GORDON CREIGHTON

(Extrait de FLYING SAUCER REVIEW, Vol. 16, N° 1 et suivants
et publié avec son accord — (Traduction : Pierre DE LORMONT)

129. *Malta, Montana, U.S.A.* — Janvier 1967, 21:00.

Le fermier Wilfred Tremblay, sa femme et toute sa famille furent alertés par les aboiements de leur chien, et ils virent un grand objet rectangulaire avec des lumières ambres et rouges qui se déplaçait rapidement au loin puis qui atterrisaient dans un pré.

Réf. : APRO, bulletin de janvier/février 1967.

130. *Bar-sur-Loup, Alpes-Maritimes, France* — Février 1967 au soir.

M. L., qui possède une petite maison au pied d'une colline où eut lieu un atterrissage de MOC en juillet 1966, a déclaré qu'un soir de février 1967, il avait entendu comme un fort bruit de générateur. Un chien qui avait l'habitude de venir chercher sa nourriture chez lui s'est enfui en hurlant et personne ne l'a plus jamais revu.

Réf. : J. Dufour - notes personnelles.

131. *Hilliards, Ohio, U.S.A.* — 5 février 1967, dans la soirée.

Un jeune homme entendit un bruit étrange ainsi qu'un chien qui aboyait furieusement. Il fut alors témoin de l'atterrissage, dans un pré, d'un gros objet en forme d'œuf, duquel émergèrent plusieurs entités. Ces entités se mirent à placer des sphères autour du vaisseau. Puis un homme vint à travers champ et entra en conversation avec les entités. Le témoin marcha sur des brindilles et les entités, alertées par ce bruit, s'aperçurent de la présence du témoin et le prirent en chasse. Elles le saisirent par le cou et lui infligèrent une brûlure. Elles essayèrent de l'entraîner dans le vaisseau, mais finalement le lâchèrent et repartirent dans la machine.

Réf. : NICAP, UFO Investigator, vol. IV, n° 1.

132. *Red Hill, New-Hampshire, U.S.A.* — 3 mars 1967, minuit.

Se dirigeant en voiture vers Sandwich, en compagnie de leur chien, Charles Fellows et sa femme virent un MOC « en forme de palourde »,

INFORMATION DE PRESSE

(Suite de la page 25)

Le problème des OVNIs sans aucune ambiguïté, et vaut mieux et davantage que l'article qui le présente. Je ne ferai pas d'autres commentaires. Je soulignerai cependant que Sète se trouve dans l'axe du couloir Col du Puymorens, Gruissan, Agde, Sète, Palavas, Avignon, Vaison-la-Romaine, Barcelonnette, Gap, environs de Briançon, entre Suze et Turin, Medrano au N de l'Italie, le long duquel s'échelonnent de nombreuses observations. En m'excusant de ce long commentaire pour une affaire aussi mince par manque de données.

F. LAGARDE.

qui émettait un son similaire à celui d'un moteur et « donnait un choc électrique ». Comme l'a dit Mrs Fellows, aux enquêteurs du NICAP : « L'air était rempli d'électricité, et notre chien commençait à être très mal à l'aise ; ses poils étaient dressés comme ceux d'une brosse ».

Réf. : NICAP, UFO Investigator, vol. III, n° 12.

133. *Bartlett, Illinois, U.S.A.* — 7 mars 1967, tôt le matin.

Mrs Lucille Drzonek conduisait sa voiture en compagnie de parents ainsi qu'avec leur chien, un briquet. Ils virent un objet en forme de disque en train de descendre dans une région boisée, émettant une lueur rouge, et le chien se pressa contre la vitre de la voiture avec tous ses poils hérissés de terreur. Regardant derrière pour mieux observer, le petit groupe vit alors une intense lumière blanche « montant en flèche depuis le bois et brillant à travers la lunette arrière ». A ce moment là, le groupe de femmes était terrifié. Le MOC les poursuivit jusqu'à leur maison.

Réf. : APRO, bulletin de mars/avril 1967.

134. *Lebanon, Ohio, U.S.A.* — 18 mars 1967, dans la nuit.

Mr et Mrs Robert W. Smith ainsi que leurs deux filles, résidents d'une zone rurale à moins de 30 km de la base de Wright-Patterson, siège de la commission Blue Book, virent un objet circulaire, brillamment illuminé, qui se mit à tourner au-dessus de leur habitation pendant 45 mn. Mrs Smith a déclaré qu'il émettait un sifflement très aigu qui blessait les oreilles et que leur caniche était parti se cacher sous un lit.

Réf. : APRO, bulletin de mars/avril 1967.

135. *New-Haven, West-Virginia, U.S.A.* — 17 avril 1967, le soir.

Un petit garçon qui avait attaché son poney à un chariot a été légèrement blessé lorsqu'un MOC, avec deux gros « projecteurs » à sa partie inférieure, était passé au-dessus d'eux, terrifiant le poney qui avait renversé le chariot et brisé les lunettes du garçon. Tout d'abord le père du garçon refusa de le croire jusqu'à ce qu'il trouve le poney qui gisait sur le dos, les quatre pattes en l'air.

Réf. : NICAP, UFO Investigator, vol. IV, n° 1.

136. *New-Haven, West-Virginia, U.S.A.* — 17 avril 1967, le soir.

Le vaisseau ci-dessus fut aperçu par Mrs Lewis Capehart, employée de la Pharmacie Summers. Ses deux chiens, des bergers allemands, se mirent à hurler et à aboyer tandis que passait l'objet. L'un des animaux brisa sa chaîne et s'enfuit.

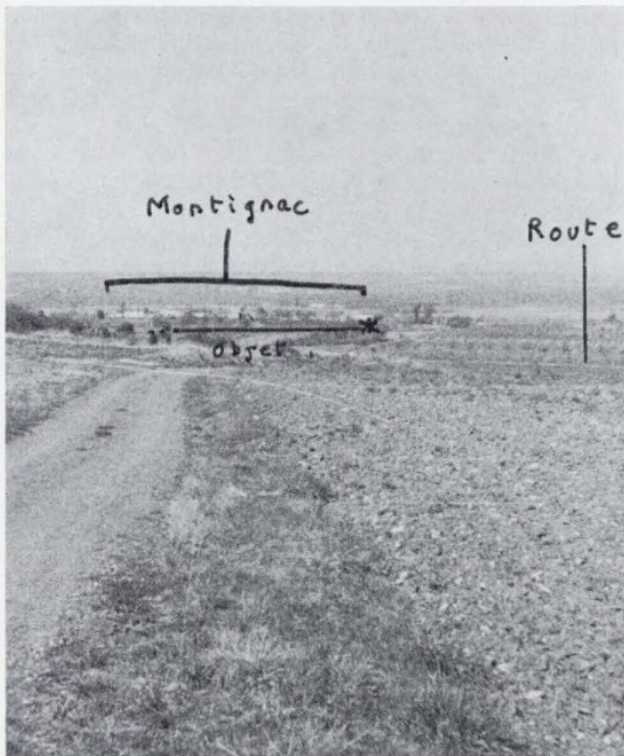
(à suivre)

Courrier Résufo

LA SOIREE DU 23 MARS 1974

Si la presque totalité des observateurs ont transmis leur compte rendu dans les quinze jours, ce qui a permis d'établir le bilan définitif en moins d'un mois, il est regrettable que celui-ci n'ait pu être imprimé rapidement, afin que chacun soit renseigné sur son effort ; il est regrettable également que des rapports soient parvenus avec un retard considérable et que Résufo n'ait pas été mis au courant de certains qui sont passés par la voie habituelle des enquêtes.

Tout cela risque de donner aux lecteurs l'impression de confusion et de manque de coordination, mais nous ne sommes pas maîtres des événements et l'essentiel n'est-il pas de tout publier même avec retard ?



Observation de M. J.-L. Bordessoules et quatre lycéens.

A 4 km de 17800 Pons.

Veille de 21:00 à 24:00, temps clair.

A 22:35.

« Nous regardions tous le ciel, quand mon attention a été attirée par une lumière au sol dont la vitesse était inférieure à celle des autos. J'ai d'abord pensé à un deux-roues, mais la forme (voir croquis) et les dimensions (1 ou 2 mm à bout de bras) m'en ont dissuadé. J'ai ensuite pensé à une grande porte, mais une porte ne se déplace pas ! J'ai alors demandé aux autres s'ils voyaient la même chose que moi, et s'ils pouvaient m'expliquer ce que c'était, mais à part une fenêtre, aucune autre explication ne me fut donnée. L'objet arrêta alors sa progression lente et silencieuse si bien que nous ne sommes que deux à l'avoir vu en mouvement. Puis il s'est éteint, et nous ne l'avons plus revu.

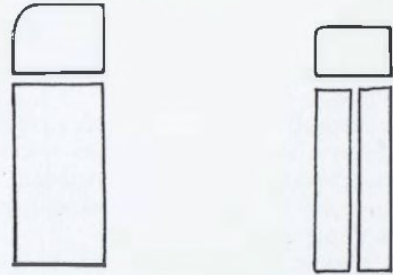
Il était d'un blanc pur, phosphorescent. Il avançait à 10 ou 15 km/h environ, sans écart, régulièrement, très lentement. Il a été observable du-

rant environ 5 mn. Le trajet semble couper à travers des vignes, et bien que revenus le lendemain, nous n'avons rien remarqué.

N'ayant observé ni atterrissage, ni décollage, le déplacement n'ayant été observé que par deux personnes, la forme rappelant celle d'une fenêtre, nous ne sommes pas du tout sûrs qu'il s'agisse d'un objet inexplicable ».

Nous non plus, mais vos scrupules vous honorent, et la couleur, la forme et le comportement de cet objet sont assez étranges pour mériter d'être rapportés, d'autant plus que la même nuit, une observation du même genre fut faite à Valensole (enquête en cours).

RESUFO



œil nu et jumelles 8x30 jumelles 8x40

N.D.L.R. — En réalité l'observation faite au NO des observateurs se situe à proximité de Montignac au-delà de la N. 732.

Pour compléter les commentaires de notre ami M. Monnerie, je dirais que pour cette soirée du 23 mars, 99 %, et probablement plus, des personnes mobilisées à l'occasion de cette manifestation n'ont rien vu dans le ciel... Par contre la plupart des observations nombreuses qui ont été faites l'ont été par des personnes non concernées, je veux dire non mobilisées par cette observation nationale collective. Elles arrivent par des canaux divers, lentement, j'en ai reçu personnellement avant ce papier, j'en ai reçu deux après...

Le commentaire qui peut en être fait est que l'immense majorité des observateurs, probablement plusieurs milliers, pourtant sensibilisés au phénomène, n'a pas pris des vessies pour des lanternes, et a fait preuve d'une évidente sincérité. On aurait pu croire qu'à cette occasion on aurait reçu des centaines d'observations, avec beaucoup de confusions ou d'illusions, cela n'a pas été, ce qui implique une certaine objectivité. Le phénomène ne s'est pas soucié de « se montrer » à ceux qui étaient préparés à l'observer et à le photographier, mais a poursuivi, indifférent ses déplacements erratiques dont on ignore toujours la cause et les motivations.

Cela n'enlève rien aux vertus des initiatives de RESUFO, il faut rester prêt à prendre la photo de l'inconnu, et c'est bien à l'occasion de ces manifestations que l'on a le plus de chances de faire la photo de l'année. Je souhaite qu'un programme permanent soit établi et que RESUFO décide que, par exemple, la première nuit de samedi à dimanche de chaque mois soit réservée pour la nuit de veille. C'est une conviction résultant de l'expérience, que le phénomène est permanent, et que seule une organisation nationale a des chances de pouvoir le surprendre dans ses manifestations.

F. LAGARDE

NOTRE SERIE « CONTACT-LECTEURS » DISPONIBLE A NOUVEAU

1^{re} série (mai 68 à janvier 69) : 10 F

2^e série (mars 69 à janvier 70) : 10 F

3^e série (mars 70 à janvier 71) : 10 F

4^e série (mars 71 à janvier 72) : 10 F

5^e série (mars 72 à janvier 73) : 12,50 F

Ces numéros peuvent également être commandés séparément (voir ci-dessous)

MAI 1968 : 4 Francs (numéro double).

— De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations — De nos amis, abonnés et collaborateurs, des faits insolites — Voici deux récits complets — Les irréductibles — Pourquoi un cercle LDLN ? — Mimétisme planétaire... ou alternateur futuriste ?

JUILLET 1968 : 2 Francs.

— De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations — Des faits insolites — Arc-sous-Cicon — Une escorte imprévue.

8 NOVEMBRE 1968 : 2 Francs.

— De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations — La vie des cercles — A la Réunion, une observation capitale — Tribune des jeunes — Les faits insolites.

JANVIER 1969 : 2 Francs.

— De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations — Des enquêtes de nos collaborateurs — Retour à Hérisart — La tribune des jeunes — Les faits insolites — La nuit de la Comète.

MARS 1969 : 2 Francs.

— Collaboration — Les enquêtes de M. Hennequine en Seine-et-Marne — De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations — Les enquêtes de M. Sibenaler à Doué-la-Fontaine — La vie des cercles — En Belgique, Algérie, dans l'Océan indien — La tribune des jeunes — Une voix puissante tombait du ciel... — En observant la lune... une boule rouge.

MAI 1969 : 2 Francs.

— La tribune des jeunes — Des précisions sur l'expérience Costa-Gillot — De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations — Des enquêtes de nos collaborateurs.

JUILLET 1969 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite de LDLN N° 100) — La tribune des jeunes — Campagne nationale d'observation — De l'insolite — Atterrissage dans l'Hérault — Cours de photographie astronomique — Souvenirs et coïncidences — De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations.

NOVEMBRE 1969 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite) — La tribune des jeunes — De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations — Enquêtes de M. Bernard — U. S. A. — Musique céleste.

JANVIER 1970 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite) — Enquête à Genève — Enquête à Sauvigny-les-Bois — Photographie astronomique (suite) — Tribune des jeunes — De nos amis, abonnés et collaborateurs, nos informations.

MARS 1970 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite) — Photographie astronomique (suite) — Rapports d'observations — Tribune des jeunes — Aux portes de Paris, un OVNI survole l'île Saint-Denis.

MAI 1970 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite) — St-Waast-les-Mello (Oise) — Curieux phénomène à La Souterraine (Creuse) — Tribune des jeunes — OVNI et mouvement diurne — Photographie astronomique (suite).

JUILLET 1970 : 2 Francs.

— Tribune des jeunes — Petit panorama 1969 des observations de nos amis, collaborateurs, correspondants — Photographie astronomique (suite).

NOVEMBRE 1970 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite) — Tribune des jeunes — Avec les enquêtes, les observations de nos amis — Récit insolite.

JANVIER 1971 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite) — Avec les enquêtes, les observations de nos amis — Sindbad le Marin — Tribune des jeunes.

MARS 1971 : 2 Francs.

— Un siècle d'atterrissages (suite) — Tribune des jeunes — Observations — Chronique de l'insolite — Service France-Espagne — A propos de la tribune des jeunes — Châtelguyon (21-9-70).

MAI 1971 : 2 Francs.

— Etude de 100 atterrissages ibériques (suite de LDLN n° 111) — Suisse — Chronique de l'insolite — Le dossier des MOC en bandes dessinées — Service France-Espagne.

JUILLET 1971 : 2 Francs.

— Etude de 100 atterrissages ibériques (suite) — Tribune des jeunes — Chronique de l'insolite — Service France-Espagne.

NOVEMBRE 1971 : 2 Francs

— Tribune des jeunes — Chronique espagnole — Service France-Espagne.

JANVIER 1972 : 2 Francs

— Etude de 100 atterrissages ibériques (suite et fin) — Les enquêtes — Lu dans la presse — L'insolite — Tribune des jeunes — De nos lecteurs.

N. B. — Nous donnerons dans le prochain numéro le détail des articles parus dans la 5^e série (mars à janvier 73).

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne Dépôt légal 1^{er} trimestre 1975